

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 148

17 février 2005

SOMMAIRE

"K" Line Holding Luxembourg S.A., Luxembourg	7085	Daum Investments International S.A.H., Luxem- bourg	7085
Actelion Partners SNC, Luxembourg	7080	Davis Funds Sicav, Luxembourg	7088
Actelion Partners SNC, Luxembourg	7082	Delfin Holding S.A., Luxembourg	7087
Angor International S.A., Luxembourg	7099	Delfin Holding S.A., Luxembourg	7087
Arbed Building Concepts S.A., Esch-sur-Alzette . .	7076	Domus Aurea Holding S.A., Luxembourg	7102
Barclays Investment Funds (Luxembourg), Sicav, Luxembourg	7088	Domus Aurea Holding S.A., Luxembourg	7102
Benares S.A.H., Luxembourg	7058	Domus Aurea Holding S.A., Luxembourg	7102
Blessings International Holding S.A., Luxembourg	7073	Domus Aurea Holding S.A., Luxembourg	7103
Brevet 2000 Holding S.A., Luxembourg	7066	Durban Investments S.A., Luxembourg	7104
Brevet 2000 Holding S.A., Luxembourg	7066	Electricis Finance S.A.H., Luxembourg	7086
Chanila S.A., Luxembourg	7096	Electricis Finance S.A.H., Luxembourg	7086
CO.FI.TE. S.A., Luxembourg	7061	Electricis Finance S.A.H., Luxembourg	7086
CO.FI.TE. S.A., Luxembourg	7061	EPI Trinity (Finland), S.à r.l., Luxembourg	7060
CO.FI.TE. S.A., Luxembourg	7061	Extra Stone Holding S.A., Luxembourg	7102
CO.FI.TE. S.A., Luxembourg	7061	Fensis S.A. Holding, Luxembourg	7066
Commercia Investment Alcobendas, S.à r.l., Luxem- bourg	7065	Funinvest, S.à r.l., Luxembourg	7103
Commercial Investment Alicante, S.à r.l., Luxem- bourg	7065	Galey & Lord Investment Holding, S.à r.l., Luxem- bourg	7099
Commercial Investment Gallarte, S.à r.l., Luxem- bourg	7061	Galey & Lord Investment Holding, S.à r.l., Luxem- bourg	7102
Commercial Investment Manregalery, S.à r.l., Lu- xembourg	7066	Galler International S.A., Strassen	7091
Commercial Investment Meraville, S.à r.l., Luxem- bourg	7060	Globaltel International S.A., Luxembourg	7074
Commercial Investment San Giuliano, S.à r.l., Lu- xembourg	7065	Gotim Holding S.A., Luxembourg	7074
Commercial Investment Tenutella, S.à r.l., Luxem- bourg	7059	Guymon Holding S.A., Luxembourg	7088
Crédit Agricole Funds, Sicav, Luxembourg	7076	Guymon Holding S.A., Luxembourg	7090
CSC Computer Sciences S.A., Luxembourg	7103	Hambleton Hall S.A., Luxembourg	7098
CSI Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7098	Highframe S.A., Luxembourg	7096
D.C.I.-D.C. International S.A.H., Luxembourg . . .	7083	Holding Bau S.A., Luxembourg	7075
D.C.I.-D.C. International S.A.H., Luxembourg . . .	7083	I.P.P.M. Holding S.A., Luxembourg	7096
D.F. Patent A.G., Luxembourg	7076	IAM Strategic, S.à r.l., Luxembourg	7079
D.F. Patent A.G., Luxembourg	7076	Imos Holding S.A., Luxembourg	7073
D.S.D. Computer, S.à r.l., Luxembourg	7079	Imos Holding S.A., Luxembourg	7074
Daum Investments International S.A.H., Luxem- bourg	7085	Inverplan Holdings S.A., Luxembourg	7099
		KLMA Holding S.A., Luxembourg	7083
		KLMA Holding S.A., Luxembourg	7083
		Larochette Investment S.A., Luxembourg	7072
		Liberty Channels Luxembourg S.A., Ettelbrück . .	7060
		Liberty Channels Management & Investment Com- pany S.A., Ettelbruck	7059

LibertyTV.Com S.A., Ettelbruck	7060	Scanor Drilling Holding S.A., Luxembourg	7075
LibertyTV.Com S.A., Ettelbruck	7060	Scanor Drilling Holding S.A., Luxembourg	7078
Lunda S.A., Luxembourg	7096	SEDIMO, Société Européenne de Dévelop- pements Immobiliers S.A., Luxembourg	7074
Lunda S.A., Luxembourg	7097	SEPRIM - Société d'Etude et de Promotion Immo- bilière S.A., Luxembourg	7066
Malcolm B. International S.A., Luxembourg	7084	Sibekalux S.A., Luxembourg	7104
Malcolm B. International S.A., Luxembourg	7084	Sigam S.A., Oetrange	7093
Meloc, S.à r.l., Luxembourg	7074	Silver Tech S.A., Dudelange	7093
Merck Re S.A., Luxembourg	7067	Silver Tech S.A., Dudelange	7095
Mon S.A., Strassen	7091	Société de Plastiques Industriels S.A., Luxem- bourg	7064
Mon S.A., Strassen	7092	Société Financière de l'Eridan S.A.H., Luxem- bourg	7098
Novalux S.A., Luxembourg	7073	Société Privée d'Investissement S.A., Luxem- bourg	7072
P.R.C. Holding S.A., Luxembourg	7059	Soparlec S.A., Luxembourg	7075
Par Investment S.A.H., Luxembourg	7104	Soramat S.A., Luxembourg	7075
Participations chimiques S.A.H., Luxembourg	7058	SRDI S.A., Luxembourg	7090
Parwa S.A., Luxembourg	7077	Studio Création S.A., Steinfort	7076
Parwa S.A., Luxembourg	7078	Sunshine Holding S.A., Luxembourg	7087
Penning Express S.A., Windhof	7062	Sunshine Holding S.A., Luxembourg	7087
Peoplesoft Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7072	Tel & T International Holding S.A., Luxembourg	7093
Peoplesoft Luxembourg, S.à r.l., Luxembourg	7072	Transfinco S.A.H., Luxembourg	7104
PG Europe 4, S.à r.l., Luxembourg	7093	Transsped, S.à r.l., Luxembourg	7099
PI Europe 4, S.à r.l., Luxembourg	7091	Ufilux S.A. Holding, Luxembourg	7084
Polygone, S.à r.l., Mersch	7091	Ufilux S.A. Holding, Luxembourg	7084
Prodomo Holding S.A., Luxembourg	7088	United Chemical Holding S.A., Luxembourg	7099
Publiline S.A., Roullingen	7059	Valdes S.A., Luxembourg	7075
Radial S.A., Luxembourg	7073	Venca Finance Inc. S.A., Luxembourg	7086
Ravago Holding S.A., Luxembourg	7065	Veazar Holding S.A., Luxembourg	7073
Ravago Holding S.A., Luxembourg	7065	Wallet S.A., Luxembourg	7098
River Wine Properties S.A., Luxembourg	7085		
Royal Flush S.A., Luxembourg	7069		
RZ Architecture Int, S.à r.l., Luxembourg	7103		
RZ Architecture Int, S.à r.l., Luxembourg	7103		
S.P.D.I. Soparfi S.A., Luxembourg	7098		

PARTICIPATIONS CHIMIQUES, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 6.266.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01408, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(098923.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

BENARES S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.

R. C. Luxembourg B 22.666.

Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 mars 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01412, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour BENARES S.A.

J. Claeys

Administrateur

(098929.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

P.R.C. HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 26, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 70.569.

Il résulte des résolutions de l'Assemblée Générale des Actionnaires en date du 17 juin 2004 que:

«Le terme des mandats des Administrateurs et du Commissaire aux Comptes étant échu, l'Assemblée nomme à nouveau les Administrateurs et Commissaire sortants jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur le résultat de l'exercice 2005, à savoir:

Administrateurs:

- M. Claudio Petrassi, Administrateur de sociétés, né à Rome le 5 août 1954 et y demeurant, Via Prassilla, 120, Italie, Président;
- M. Roberto Petrassi, Administrateur de sociétés, né à Rome le 2 février 1933 et y demeurant, Via Licoforone, 37, Italie, Administrateur;
- Mme Fiammetta Petrassi, Employée privée, née à Rome le 13 octobre 1962 et y demeurant, Via Prassilla, 120, Italie, Administrateur;

Commissaire aux Comptes:

- M. Claude Weis, comptable, né à Diekirch le 15 mars 1960, demeurant professionnellement au 26, boulevard Royal, Luxembourg, jusqu'à la réunion de l'Assemblée Générale statuant sur le résultat de l'exercice 2005. Leur mandat s'achèvera avec l'Assemblée Générale statuant sur l'exercice 2005.»

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la Société

Signatures

Le Domiciliataire

Enregistré à Luxembourg, le 18 novembre 2004, réf. LSO-AW04445. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): Signature.

(095084.3/000/28) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 24 novembre 2004.

PUBLILINE S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9681 Roullingen, 2A, Réimerwee.
R. C. Luxembourg B 96.211.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05323, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Signature.

(903872.3/603/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 décembre 2004.

LIBERTY CHANNELS MANAGEMENT & INVESTMENT COMPANY, Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 53, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 91.640.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 novembre 2004, réf. DSO-AW00014, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 décembre 2004.

Signatures.

(903875.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 décembre 2004.

COMMERCIAL INVESTMENT TENUTELLA, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- €.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 94.403.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01061, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098193.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

LIBERTY CHANNELS LUXEMBOURG, Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 53, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 97.005.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 4 novembre 2004, réf. DSO-AW00015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 décembre 2004.

Signatures.

(903876.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 décembre 2004.

LIBERTYTV.COM, Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 53, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 91.597.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 novembre 2004, réf. DSO-AW00010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 décembre 2004.

Signatures.

(903877.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 décembre 2004.

LIBERTYTV.COM, Société Anonyme.

Siège social: L-9053 Ettelbruck, 53, boulevard J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 91.597.

Le bilan consolidé au 31 décembre 2003, enregistré à Diekirch, le 3 novembre 2004, réf. DSO-AW00011, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 7 décembre 2004.

Signatures.

(903878.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Diekirch, le 7 décembre 2004.

COMMERCIAL INVESTMENT MERAVILLE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- €.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 93.197.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01064, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098196.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

EPI TRINITY (FINLAND), S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 590.150.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 96.947.

Par résolution datée du 22 novembre 2004, l'associé unique a décidé de nommer Monsieur Anthony Shayle, demeurant au 161 West Heath Road, Hampstead, London NW3 7TT, United Kingdom en tant que gérant de la société EPI TRINITY (FINLAND), S.à r.l., avec effet au 22 novembre 2004 et pour une durée illimitée en remplacement de Monsieur Nicolas Bernard, démissionnaire.

En conséquence le conseil de gérance se compose comme suit:

- Monsieur Anthony Shayle
- Monsieur Bruno Bagnouls
- Monsieur Gérard Becquer

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Signature.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, réf. LSO-AW06561. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(096239.3/581/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 29 novembre 2004.

CO.FI.TE. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.976.

Le bilan de la société au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06271, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(098088.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

CO.FI.TE. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.976.

Le bilan de la société au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06272, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(098089.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

CO.FI.TE. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.976.

Le bilan de la société au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06273, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(098091.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

CO.FI.TE. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2453 Luxembourg, 5, rue Eugène Ruppert.
R. C. Luxembourg B 56.976.

Le bilan de la société au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06269, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour la société

Signature

Un mandataire

(098092.3/655/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

COMMERCIAL INVESTMENT GALLARTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 373.350,- €.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 83.621.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01067, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098199.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

PENNING EXPRESS, Société Anonyme.
Siège social: L-8399 Windhof, 9, rue des 3 Cantons.
R. C. Luxembourg B 104.432.

STATUTS

L'an deux mille quatre, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Luxembourg).

Ont comparu:

1. Monsieur Jean François Penning, gérant, né à Saint Mard (Belgique), le 12 août 1976, demeurant à B-6730 Bellefontaine, 288, rue de Chenois.

2. Monsieur Christian Penning, administrateur, né à Saint Vincent (Belgique), le 13 février 1952, demeurant à B-6730 Saint Vincent, 86, rue de la Tayette.

Lesquels comparants ont requis le notaire instrumentant de dresser acte constitutif d'une société anonyme qu'ils déclarent constituer entre eux et dont ils ont arrêté les statuts comme suit:

Titre I^{er}. Dénomination, Siège social, Objet, Durée

Art. 1^{er}. Il est formé une société anonyme sous la dénomination de PENNING EXPRESS.

Art. 2. Le siège de la société est établi à Windhof, dans la commune de Koerich.

Il pourra être transféré dans tout autre lieu de la commune par simple décision du conseil d'administration.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre politique ou économique, de nature à compromettre l'activité normale au siège social ou la communication aisée de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, le siège social pourra être déclaré transféré provisoirement à l'étranger, jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales.

Une telle décision n'aura d'effet sur la nationalité de la société. La déclaration de transfert du siège sera faite et portée à la connaissance des tiers par l'organe de la société qui se trouvera le mieux placé à cet effet dans les circonstances données.

Art. 3. La société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. La société a pour objet le transport de marchandises par route avec des véhicules de moins de 3,5 tonnes.

La société a également pour objet toutes les opérations se rapportant directement ou indirectement à la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans toute entreprise, ainsi que l'administration, la gestion, le contrôle et le développement de ces participations.

Elle pourra notamment employer ses fonds à la création, à la gestion, à la mise en valeur et à la liquidation d'un portefeuille se composant de tous titres et brevets de toute origine, participer à la création, au développement et au contrôle de toute entreprise, acquérir par voie d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat et de toute autre manière, tous titres et brevets, les réaliser par voie de vente, de cession, d'échange ou autrement, faire mettre en valeur ces affaires et brevets, accorder aux sociétés auxquelles elle s'intéresse tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société pourra également accomplir toutes opérations commerciales, industrielles ou financières, ainsi que tous transferts de propriété immobiliers ou mobiliers.

Titre II. Capital, actions

Art. 5. Le capital social est fixé à trente-et-un mille euros (31.000,- EUR) représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Les actions de la société peuvent être créées au choix du propriétaire en titres unitaires ou en certificats représentatifs de plusieurs actions.

Les titres peuvent aussi être nominatifs ou au porteur, au gré de l'actionnaire.

La société peut procéder au rachat de ses propres actions, sous les conditions prévues par la loi.

Titre III. Administration

Art. 6. La société est administrée par un conseil composé de trois membres au moins, associés ou non, nommés pour un terme qui ne peut excéder six années, par l'assemblée générale des actionnaires. Ils peuvent être réélus et révoqués à tout moment par l'assemblée générale.

Le nombre des administrateurs et la durée de leur mandat sont fixés par l'assemblée générale de la société.

En cas de vacance au sein du conseil d'administration, les administrateurs restants ont le droit provisoirement d'y pourvoir, et, la décision prise sera ratifiée à la prochaine assemblée.

Art. 7. Le conseil d'administration choisit parmi ses membres un président.

Le conseil d'administration se réunit sur la convocation du président ou sur la demande de deux administrateurs.

Le conseil d'administration ne peut valablement délibérer et statuer que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, une procuration entre administrateurs étant permise, laquelle procuration peut être donnée par lettre, télégramme, telex ou fax.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent voter par lettre, télégramme, telex ou fax.

Les résolutions sont prises à la majorité des voix.

En cas de partage, le président a une voix prépondérante.

Art. 8. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus étendus pour faire tous actes d'administration et de disposition qui rentrent dans l'objet social conformément à l'article 4 ci-dessus.

Il a dans sa compétence tous les actes qui ne sont pas réservés expressément par la loi et les statuts à l'assemblée générale.

Le conseil d'administration est autorisé à verser des acomptes sur dividendes, aux conditions prévues par la loi.

Art. 9. La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont celle de l'administrateur-délégué, ou par la signature d'un administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.

Art. 10. Le conseil d'administration peut déléguer la gestion journalière de la société à un ou plusieurs administrateurs qui prendront la dénomination d'administrateurs-délégués.

Le conseil d'administration peut aussi confier la direction de l'ensemble ou de telle partie ou branche spéciale des affaires sociales à un ou plusieurs directeurs, et donner des pouvoirs spéciaux pour des affaires déterminées à un ou plusieurs fondés de pouvoirs. Le fondé de pouvoir ou le directeur ne doit pas être nécessairement un administrateur ou un actionnaire.

La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

Art. 11. Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, sont suivies au nom de la société par le conseil d'administration, poursuites et diligences de son président ou d'un administrateur délégué à ces fins.

Titre IV. Surveillance

Art. 12. La société est surveillée par un ou plusieurs commissaires nommés par l'assemblée générale, qui fixe leur nombre et leur rémunération, ainsi que la durée de leur mandat, qui ne peut excéder six années.

Ils peuvent être réélus ou révoqués à tout moment.

Titre V. Assemblée générale

Art. 13. L'assemblée générale annuelle se réunit dans la commune du siège social, à l'endroit indiqué dans les convocations, le premier lundi du mois de juin à 10.00 heures et pour la première fois en 2005.

Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale a lieu le premier jour ouvrable suivant.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés et s'ils déclarent qu'ils ont eu connaissance de l'ordre du jour, l'assemblée générale peut avoir lieu sans convocation préalable.

Chaque action donne droit à une voix.

Titre VI. Année sociale, Répartition des bénéfices

Art. 14. L'année sociale commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

Exceptionnellement, le premier exercice social comprendra tout le temps à courir de la constitution de la société jusqu'au 31 décembre 2004.

Art. 15 L'excédent favorable du bilan, défalcation faite des charges sociales et des amortissements, forme le bénéfice net de la société. Sur ce bénéfice, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation du fonds de réserve légale; ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque la réserve aura atteint le dixième du capital social, mais devrait toutefois être repris jusqu'à entière reconstitution, si à un moment donné et pour quelque cause que ce soit, le fonds de réserve avait été entamé.

Le solde est à la disposition de l'assemblée générale.

Titre VII. Dissolution, Liquidation

Art. 16. La société peut être dissoute par décision de l'assemblée générale.

Lors de la dissolution de la société, la liquidation s'effectuera par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs, nommés par l'assemblée générale qui détermine leurs pouvoirs et leurs émoluments.

Titre VIII. Dispositions générales

Art. 17. Pour tous les points non spécifiés dans les présents statuts, les parties se réfèrent et se soumettent aux dispositions de la loi luxembourgeoise du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales et de ses lois modificatives.

Souscription - Libération

Les actions ont été souscrites comme suit:

1. Monsieur Jean François Penning, prénommé, trois cent cinq actions	305
2. Monsieur Christian Penning, prénommé, cinq actions	5
Total: trois cent dix actions	310

Ces actions ont été libérées par des versements en espèces à concurrence de 25%, de sorte que la somme de sept mille sept cent cinquante euros (7.750,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire instrumentant qui le constate expressément.

Constatation

Le notaire instrumentant a constaté que les conditions exigées par l'article 26 nouveau de la loi du 10 août 1915 sur les sociétés commerciales ont été accomplies.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, à environ mille cinq cents euros (1.500,- EUR).

Assemblée générale extraordinaire

Et à l'instant, les comparants, ès-qualités qu'ils agissent, représentant l'intégralité du capital social, se sont constitués en assemblée générale extraordinaire à laquelle ils se reconnaissent dûment convoqués et ont pris, à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

Le nombre d'administrateurs est fixé à trois.

Sont appelés aux fonctions d'administrateurs:

- Monsieur Jean François Penning, prénommé,
- Monsieur Christian Penning, prénommé,
- Madame Jessica Penning, administrateur, née à Virton (Belgique), le 3 août 1978, demeurant à B-6761 Chenois, 22, rue des Ecoles.

Deuxième résolution

Est appelé aux fonctions de commissaire aux comptes:

MONTEREY BUSINESS CENER S.A., ayant son siège social à L-2163 Luxembourg, 29, avenue Monterey, R. C. Luxembourg B 58.166.

Troisième résolution

Les mandats des administrateurs et commissaire prendront fin à l'issue de l'assemblée générale annuelle de 2010.

Quatrième résolution

Le siège social de la société est fixé à L-8399 Windhof, 9, rue des 3 Cantons.

Quatrième résolution

L'assemblée autorise le conseil d'administration à déléguer ses pouvoirs de gestion journalière à un ou plusieurs de ses membres.

Réunion du Conseil d'Administration

Ensuite les membres du conseil d'administration, tous présents ou représentés, et acceptant leur nomination, ont désigné à l'unanimité en conformité des pouvoirs leur conférés par les actionnaires Monsieur Jean François Penning, prénommé, comme administrateur-délégué pour engager la société par sa seule signature pour les matières de gestion journalière; pour les autres matières, la signature conjointe de l'administrateur-délégué et d'un autre administrateur est requise.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, les comparants ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: J. F. Penning, C. Penning, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 24 novembre 2004, vol. 429, fol. 44, case 8. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 décembre 2004

H. Hellinckx.

(098733.3/242/160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SOCIETE DE PLASTIQUES INDUSTRIELS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 66.645.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00604, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour SOCIETE DE PLASTIQUES INDUSTRIELS S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098689.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

COMMERCIAL INVESTMENT SAN GIULIANO, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 317.050,- €.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 83.622.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01075, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098201.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

COMMERCIAL INVESTMENT ALCOBENDAS, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 2.610.950,- €.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 76.874.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01079, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098203.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

COMMERCIAL INVESTMENT ALICANTE, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 12.500,- €.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 80.230.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01084, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098204.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

RAVAGO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 70.035.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02180, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

RAVAGO HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(098924.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

RAVAGO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2240 Luxembourg, 16, rue Notre-Dame.
R. C. Luxembourg B 70.035.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX02178, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

RAVAGO HOLDING S.A.

Signatures

Administrateurs

(098919.3/795/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

COMMERCIAL INVESTMENT MANREGALERY, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 715.250,- €.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 33, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 78.106.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01090, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098205.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

FENSIS S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2212 Luxembourg, 6, place de Nancy.
R. C. Luxembourg B 90.637.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00666, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Pour la société

FIDUCIAIRE WEBER ET BONTEMPS

Signatures

(098306.3/592/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

BREVET 2000 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.671.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour BREVET 2000 HOLDING S.A.

Signature

(098333.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

BREVET 2000 HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 8, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 72.671.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07071, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour BREVET 2000 HOLDING S.A.

Signature

(098335.3/744/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

SEPRIM - SOCIETE D'ETUDE ET DE PROMOTION IMMOBILIERE S.A.,

Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.
R. C. Luxembourg B 75.735.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07080, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signature

(098336.3/710/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

MERCK RE S.A., Aktiengesellschaft.
 Gesellschaftssitz: L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg.
 H. R. Luxemburg B 104.430.

STATUTEN

Im Jahre zweitausend und vier, den achten November.
 Vor dem unterzeichneten Notar Paul Frieders, mit dem Amtssitz in Luxemburg.

Sind erschienen:

1) MERCK VERSICHERUNGSVERMITTLUNG GmbH, mit Sitz in Darmstadt, eingetragen beim Handelsregister Darmstadt unter der Nummer HRB 1259 und vertreten durch Frau Tatjana Hofmann, Geschäftsführerin MERCK VERSICHERUNGSVERMITTLUNG GmbH, mit Berufsadresse in Frankfurterstrasse 250, 64293 Darmstadt und Herrn Laurent Lazard, Rechtsanwalt, mit Berufsadresse in 44, rue de la Vallée, L-2661 Luxemburg, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 5. November 2004,

2) MERCK KGaA, mit Sitz in Darmstadt, eingetragen beim Handelsregister Darmstadt unter der Nummer HRB 6164 und vertreten durch Frau Daniela Würfel, Rechtsanwältin, mit Berufsadresse in Frankfurterstrasse 250, 64293 Darmstadt, auf Grund einer Vollmacht unter Privatschrift vom 5. November 2004.

Besagte Vollmachten bleiben nach ne varietur Unterzeichnung durch die Komparenten und den instrumentierenden Notar gegenwärtiger Urkunde als Anlagen beigegeben um mit denselben formalisiert zu werden.

Diese Komparenten ersuchten den unterzeichneten Notar, die Satzung einer Aktiengesellschaft, die sie hiermit gründen, wie folgt zu beurkunden.

I. Name, Sitz, Zweck und Dauer

Art. 1. Es wird hiermit eine Aktiengesellschaft gegründet unter dem Namen MERCK RE S.A.

Art. 2 Der Sitz der Gesellschaft befindet sich in Luxemburg.

Sollten politische Umstände oder höhere Gewalt die normale Tätigkeit der Gesellschaft an ihrem Sitz oder die einfache Kommunikation zwischen diesem Sitz und dem Ausland behindern oder zu behindern drohen, so kann der Gesellschaftssitz vorübergehend bis zur völligen Normalisierung der Verhältnisse in ein anderes Land verlegt werden.

Eine solche Maßnahme berührt die luxemburgische Nationalität der Gesellschaft jedoch nicht. Eine solche Erklärung der Verlegung des Gesellschaftssitzes wird vorgenommen und Dritten gegenüber kenntlich gemacht durch das Gesellschaftsorgan, welches sich hierzu am besten eignet.

Art. 3. Die Dauer der Gesellschaft ist auf unbestimmte Zeit festgesetzt.

Art. 4. Zweck der Gesellschaft ist in Luxemburg und im Ausland sämtliche Geschäftsabschlüsse zu tätigen die verbunden sind mit Rückversicherung aller Versicherungssparten.

Eingeschlossen darin die Verwaltung durch die Gesellschaft direkt oder indirekt mittels Beteiligungen an Anlagengesellschaften mit Hinblick auf sämtliche Geschäftsabschlüsse bezüglich Mobilien oder Immobilien, kommerzielle, zivile oder finanzielle Geschäftsabschlüsse unmittelbar bezogen auf den Zweck der Gesellschaft.

Ausgeschlossen sind Geschäftsabschlüsse der Direktversicherung aller Art und unmittelbare oder indirekte Beteiligung an allen Gesellschaften oder Verbänden, die denselben oder ähnlichen Zweck besitzen und die solcher Natur sind dass sie die eigenen Aktivitäten fördern.

II. Aktienkapital

Art. 5. Das gezeichnete Aktienkapital beträgt fünf Millionen Euro (5.000.000,-) und ist in fünftausend (5.000) Aktien mit einem Nominalwert von je eintausend Euro (1.000,-) eingeteilt. Die Aktien können nach Wahl der Aktionäre in Einzelaktien oder über eine Mehrzahl von Aktien ausgestellt werden.

Die Aktien lauten auf den Namen.

Die Gesellschaft kann im Rahmen des Gesetzes und gemäß den darin festgelegten Bedingungen eigene Aktien erwerben.

Das gezeichnete Aktienkapital der Gesellschaft kann im Rahmen der gesetzlichen Forderungen erhöht oder herabgesetzt werden.

III. Verwaltungsrat

Art. 6. Die Gesellschaft wird verwaltet durch einen Verwaltungsrat, bestehend aus mindestens drei Mitgliedern, die nicht Aktionäre der Gesellschaft sein müssen und die für eine Dauer von höchstens sechs Jahren von der Generalversammlung der Aktionäre, welche sie jederzeit abberufen kann, ernannt werden.

Die Anzahl der Verwaltungsratsmitglieder, ihre Amtszeit und ihre Vergütung werden von der Generalversammlung der Aktionäre bestimmt.

Art. 7. Der Verwaltungsrat wählt aus dem Kreise seiner Mitglieder einen Vorsitzenden.

Der Verwaltungsrat wird durch den Vorsitzenden einberufen, so oft es im Interesse der Gesellschaft erforderlich ist. Der Verwaltungsrat muss auf Anfrage von zwei Verwaltungsratsmitgliedern zusammengerufen werden.

Art. 8. Der Verwaltungsrat besitzt alle möglichen Befugnisse, die Gesellschaft im weitesten Sinne zu leiten und alle Geschäfte vorzunehmen, die zur Erfüllung des Gesellschaftszwecks dienen.

Alle Befugnisse, welche nicht durch das Gesetz oder durch diese Satzung ausdrücklich der Generalversammlung vorbehalten sind, unterliegen der Kompetenz des Verwaltungsrates. Der Verwaltungsrat kann im Rahmen des Gesetzes Abschlagsdividenden auszahlen.

Art. 9. Der Verwaltungsrat ist nur beschlussfähig, wenn die Mehrzahl seiner Mitglieder anwesend oder vertreten ist; die Vertretung durch ein entsprechend bevollmächtigtes Verwaltungsratsmitglied, die schriftlich, telegraphisch oder fernschriftlich erfolgen kann, ist gestattet. Die Beschlüsse des Verwaltungsrates werden mit Stimmenmehrheit gefasst; bei Stimmgleichheit entscheidet die Stimme des Vorsitzenden.

Beschlüsse können auch auf schriftlichem Wege gefasst werden (Umlaufbeschlüsse). Der Umlaufbeschluss kann aus einem oder mehreren Dokumenten bestehen und muss von jedem einzelnen Verwaltungsratsmitglied unterschrieben sein. Als Datum eines solchen Umlaufbeschlusses gilt das Datum der letzten Unterschrift.

Art. 10. Durch die gemeinschaftliche Zeichnung je zweier Verwaltungsratsmitglieder wird die Gesellschaft Dritten gegenüber wirksam verpflichtet, es sei denn, besondere Beschlüsse bezüglich der Unterschriftsvollmacht im Fall von Ermächtigungen gemäß Artikel 11 dieser Satzung durch den Verwaltungsrat wurden getroffen.

Art. 11. Die laufende Geschäftsführung der Gesellschaft kann an einen oder mehrere Verwaltungsratsmitglieder übertragen werden, welche als geschäftsführende Direktoren bezeichnet werden. Die Übertragung der Geschäftsführung an ein Verwaltungsratsmitglied unterliegt der vorhergehenden Erlaubnis durch die Generalversammlung der Aktionäre.

Der Verwaltungsrat kann ebenfalls die Verwaltung aller Geschäftsangelegenheiten oder einer speziellen Zweigstelle an einen oder mehrere Verwalter übertragen, und besondere Befugnisse für bestimmte Geschäfte an einen oder mehrere Vertreter, aus oder außerhalb dem Kreise seiner Mitglieder, Aktionäre oder nicht, übertragen.

Art. 12. Alle gerichtlichen Streitfälle, welche die Gesellschaft entweder als Kläger oder als Beklagte betreffen, werden im Namen der Gesellschaft vom Verwaltungsrat, vertreten durch seinen Vorsitzenden oder durch ein hierzu ernanntes Verwaltungsratsmitglied geführt.

IV. Überwachung

Art. 13. Die Gesellschaft unterliegt der Überwachung durch einen oder mehrere unabhängige Wirtschaftsprüfer, welche durch die Generalversammlung ernannt werden. Die Generalversammlung bestimmt ihre Anzahl und die Mandatsdauer, welche maximal sechs Jahre beträgt.

V. Generalversammlung

Art. 14. Die jährliche Hauptversammlung findet statt in Luxemburg, am in der Einberufung angegebenen Ort am dritten Mittwoch im März um 11.00 Uhr und zum ersten Male im Jahre 2006.

Falls dieser Tag ein gesetzlicher Feiertag ist, findet die Hauptversammlung am ersten darauffolgenden Werktag statt.

VI. Geschäftsjahr, Gewinnzuteilung

Art. 15. Das Geschäftsjahr läuft jeweils vom 1. Januar bis zum 31. Dezember eines jeden Jahres; ausnahmsweise beginnt das erste Geschäftsjahr mit dem Tage der Gesellschaftsgründung und endet am 31. Dezember 2005.

Art. 16. Nach Abzug sämtlicher Auslagen der Gesellschaft und der Abschreibungen stellt das Kreditsaldo den Reingewinn der Gesellschaft dar. Es werden fünf Prozent (5 %) des Reingewinns vorweg dem gesetzlichen Reservefonds zugeführt. Diese Abführungspflicht erlischt sobald der Reservefonds zehn Prozent (10%) des Gesellschaftskapitals ausmacht; sie muss jedoch jederzeit wieder aufgenommen werden, wenn der Reservefonds aus irgendeinem Grund angetührt wurde.

VII. Auflösung, Liquidation

Art. 17. Die Gesellschaft kann durch einen Beschluss der Generalversammlung der Aktionäre aufgelöst werden. In diesem Falle wird die Liquidation durchgeführt von einem oder mehreren Liquidatoren, natürlichen oder juristischen Personen, welche durch die Generalversammlung, die auch ihre Befugnisse und Vergütungen bestimmt, bestellt werden.

VIII. Schlussbestimmungen

Art. 18. Für sämtliche Punkte, welche durch diese Satzung nicht geregelt sind, gilt das Gesetz vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften, sowie dessen Abänderungen.

Zeichnung und Einzahlung der Aktien

Nach erfolgter Festlegung der Satzung erklären die Komparenten, alle Aktien wie folgt zu zeichnen:

1) MERCK VERSICHERUNGSVERMITTLUNG GmbH, vorgeannt, viertausend neunhundert neunundneunzig Aktien	4.999
2) MERCK KGaA, vorgeannt, eine Aktie	1
Gesamt: fünftausend Aktien	5.000

Sämtliche Aktien wurden voll und in bar eingezahlt; demgemäß verfügt die Gesellschaft ab sofort uneingeschränkt über den Betrag von fünf Millionen Euro (5.000.000,-), so wie dies dem instrumentierenden Notar nachgewiesen wurde.

Bescheinigung

Der unterzeichnete Notar bescheinigt, dass die Bedingungen von Artikel 26 des Gesetzes vom 10. August 1915 über die Handelsgesellschaften erfüllt sind.

Kosten

Die Gründer schätzen die Kosten, Gebühren und Auslagen, welche der Gesellschaft aus Anlass gegenwärtiger Gründung erwachsen, auf ungefähr 53.500,- EUR.

Ausserordentliche Generalversammlung

Sodann haben die Erschienenen, welche das gesamte Aktienkapital vertreten, sich zu einer außerordentlichen Generalversammlung der Aktionäre, zu der sie sich als ordnungsgemäß einberufen erklären, zusammengefunden.

Nach Prüfung der Ordnungsmäßigkeit der Zusammenkunft, haben sie einstimmig folgende Beschlüsse gefasst:

1) Die Anzahl der Verwaltungsratsmitglieder wird auf vier (4) und die der unabhängigen Wirtschaftsprüfer auf einen (1) festgelegt.

2) Zu Verwaltungsratsmitgliedern werden ernannt:

a) Herr Dr. Michael Becker, geboren am 15.04.1948 in Hamburg/ Deutschland, persönlich haftender Gesellschafter und Mitglied der Geschäftsleitung MERCK KGaA, wohnhaft in Korellweg 17, D-64297 Darmstadt;

b) Frau Tatjana Hofmann, geboren am 27.03.1964 in Darmstadt/ Deutschland, Geschäftsführerin MERCK VERSICHERUNGSVERMITTLUNG GmbH, wohnhaft in Paul Wagner Straße 13, D-64285 Darmstadt;

c) Herr Olaf Klinger, geboren am 09.05.1965 in Heide/ Deutschland, Abteilungsdirektor Corporate Finance and Treasury MERCK KGaA, Bäumeweg 11, D-64297 Darmstadt-Eberstadt;

d) Herr Lambert Schroeder, geboren am 12.07.1959 in Heppenbach/ Belgien, Geschäftsführer AIM Luxemburg, wohnhaft in Maison 22, L-9769 Roder.

3) Zum unabhängigen Wirtschaftsprüfer wird ernannt KPMG AUDIT, mit Sitz in 31 Allée Scheffer, L-2520 Luxembourg.

4) Die Mandate der Verwaltungsratsmitglieder enden sofort nach der jährlichen Hauptversammlung welche im Jahre 2010 abgehalten wird.

Das Mandat des Wirtschaftsprüfers endet sofort nach der jährlichen Hauptversammlung welche im Jahre 2006 abgehalten wird.

5) Der Sitz der Gesellschaft ist in L-1273 Luxemburg, 19, rue de Bitbourg.

Worüber Urkunde, geschehen und aufgenommen in Luxemburg, am Datum wie eingangs erwähnt.

Und nach Vorlesung und Erklärung alles Vorstehenden an die Komparenten, dem instrumentierenden Notar nach Namen, gebräuchlichem Vornamen, sowie Stand und Wohnort bekannt, haben dieselben gegenwärtige Urkunde mit dem Notar unterschrieben.

Gezeichnet: T. Hofmann, L. Lazard, D. Würfel, Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, vol. Vol.145S, fol. 60, case 10. – Reçu 50.000 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Für gleichlautende Ausfertigung, auf stempelfreiem Papier, zwecks Veröffentlichung im Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxemburg, den 30. November 2004.

P. Frieders.

(098736.3/212/152) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ROYAL FLUSH S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

R. C. Luxembourg B 104.446.

—
STATUTS

L'an deux mille quatre, le dix-neuf novembre

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

Ont comparu:

1. ATS ANVAS TRADE & SERVICES LLC, une société de droit américain, avec siège social à 2120, Carey Avenue, Cheyenne, WY 82001 Wyoming (Etats-Unis d'Amérique), ici représentée par Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à Luxembourg en vertu d'une procuration lui délivrée en date du 10 novembre 2004.

2. Maître Marianne Goebel, prénommée.

Lesquels comparants, agissant ès-dites qualités, ont requis le notaire instrumentant d'arrêter ainsi qu'il suit les statuts d'une société qu'ils déclarent constituer entre eux comme suit:

Art. 1^{er}. Il est formé entre les souscripteurs et tous ceux qui deviendront propriétaires des actions ci-après créées, une société sous forme d'une société anonyme, sous la dénomination ROYAL FLUSH S.A.

La société est constituée pour une durée indéterminée.

Le siège social est établi à Luxembourg-Ville. Il peut être créé, par simple décision du conseil d'administration, des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Art. 2. La société a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit, dans des entreprises luxembourgeoises ou étrangères, et toutes autres formes de placement, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière de titres, obligations, créances, billets et autres valeurs de toutes espèces, l'administration, le contrôle et le développement de telles participations.

La société peut participer à la création et au développement de n'importe quelle entreprise financière, industrielle ou commerciale, tant au Luxembourg qu'à l'étranger et leur prêter concours, que ce soit par des prêts, des garanties ou de toute autre manière.

La société peut prêter ou emprunter sous toutes les formes, avec ou sans intérêts et procéder à l'émission d'obligations.

La société peut réaliser toutes opérations mobilières, financières ou industrielles, commerciales, liées directement ou indirectement à son objet et avoir un établissement commercial ouvert au public. Elle pourra également faire toutes les opérations immobilières, telles que l'achat, la vente, l'exploitation et la gestion d'immeubles.

D'une façon générale, la société peut prendre toutes mesures de contrôle et de surveillance et faire toutes opérations qu'elle jugera utiles à l'accomplissement ou au développement de son objet.

Art. 3. Le capital social de la société est fixé à trente et un mille euros (31.000,- EUR), représenté par trois cent dix (310) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune, entièrement libérées.

Le capital autorisé est fixé à un million d'euros (1.000.000,- EUR), représenté par dix mille (10.000) actions d'une valeur nominale de cent euros (100,- EUR) chacune.

Le capital autorisé et le capital souscrit de la société peuvent être augmentés ou réduits par décision de l'assemblée générale des actionnaires statuant comme en matière de modification des statuts, ainsi qu'il est précisé dans la loi.

En outre le conseil d'administration est, pendant une période de cinq ans à partir de la date de la publication des présents statuts, autorisé à augmenter en temps qu'il appartiendra le capital souscrit à l'intérieur des limites du capital autorisé même par des apports autres qu'en numéraire. Ces augmentations du capital peuvent être souscrites et émises avec ou sans prime d'émission ainsi qu'il sera déterminé par le conseil d'administration en temps qu'il appartiendra. Le conseil d'administration est spécialement autorisé à procéder à de telles émissions sans réserver aux actionnaires antérieurs un droit préférentiel de souscription des actions à émettre. Le conseil d'administration peut déléguer tout administrateur, directeur, fondé de pouvoir, ou toute autre personne dûment autorisée, pour recueillir les souscriptions et recevoir paiement du prix des actions représentant tout ou partie de cette augmentation.

La société peut racheter ses propres actions dans les termes et sous les conditions prévues par la loi.

Art. 4. Les actions de la société sont nominatives ou au porteur, ou en partie dans l'une ou l'autre forme, au choix des actionnaires, sauf dispositions contraires de la loi.

La société ne reconnaît qu'un propriétaire par action. S'il y a plusieurs propriétaires par action, la société aura le droit de suspendre l'exercice de tous les droits y attachés jusqu'à ce qu'une seule personne ait été désignée comme étant à son égard propriétaire.

Art. 5. L'assemblée des actionnaires de la société régulièrement constituée représentera tous les actionnaires de la société. Elle aura les pouvoirs les plus larges pour ordonner, faire ou ratifier tous les actes relatifs aux opérations de la société.

Art. 6. L'assemblée générale annuelle des actionnaires se tiendra au siège social de la société, ou à tout autre endroit qui sera fixé dans l'avis de convocation, le troisième mardi du mois de juin à 11 heures, et pour la première fois en l'an deux mille cinq. Si ce jour est un jour férié légal, l'assemblée générale annuelle se tiendra le premier jour ouvrable qui suit.

Les autres assemblées des actionnaires pourront se tenir aux heures et lieu spécifiés dans les avis de convocation.

Les quorum et délais requis par la loi régleront les avis de convocation et la conduite des assemblées des actionnaires de la société, dans la mesure où il n'est pas autrement disposé dans les présents statuts.

Toute action donne droit à une voix, sauf toutefois les restrictions imposées par la loi et par les présents statuts. Tout actionnaire pourra prendre part aux assemblées des actionnaires en désignant par écrit, par câble, télégramme, télex ou téléfax une autre personne comme son mandataire.

Dans la mesure où il n'en est pas autrement disposé par la loi, les décisions d'une assemblée des actionnaires dûment convoquée sont prises à la majorité simple des actionnaires présents et votants.

Le conseil d'administration peut déterminer toutes autres conditions à remplir par les actionnaires pour prendre part à toute assemblée des actionnaires.

Si tous les actionnaires sont présents ou représentés lors d'une assemblée des actionnaires, et s'ils déclarent connaître l'ordre du jour, l'assemblée pourra se tenir sans avis de convocation ni publication préalables.

Art. 7. La société sera administrée par un conseil d'administration composé de trois membres au moins, qui n'ont pas besoin d'être actionnaires de la société.

Les administrateurs seront élus par l'assemblée générale des actionnaires pour une période qui ne pourra excéder six années et resteront en fonctions jusqu'à ce que leurs successeurs auront été élus. Ils sont rééligibles.

En cas de vacance d'un poste d'administrateur, les administrateurs restants ont le droit d'y pourvoir provisoirement; dans ce cas l'assemblée générale lors de sa première réunion procède à l'élection définitive.

Art. 8. Le conseil d'administration peut choisir en son sein un président et un vice-président. Il pourra également choisir un secrétaire qui n'a pas besoin d'être administrateur et qui sera en charge de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil d'administration et des assemblées générales des actionnaires.

Le conseil d'administration se réunira sur la convocation du président ou de deux administrateurs, au lieu indiqué dans l'avis de convocation.

Tout administrateur pourra se faire représenter à toute réunion du conseil d'administration en désignant par écrit ou par câble, télégramme, télex ou télécopie un autre administrateur comme son mandataire.

Le conseil d'administration ne pourra délibérer ou agir valablement que si la majorité au moins des administrateurs est présente ou représentée à la réunion du conseil d'administration. Les décisions sont prises à la majorité des voix des administrateurs présents ou représentés à cette réunion.

Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration.

Art. 9. Le conseil d'administration est investi des pouvoirs les plus larges de passer tous actes d'administration et de disposition dans l'intérêt de la société. Tous pouvoirs que la loi ne réserve pas expressément à l'assemblée générale des actionnaires sont de la compétence du conseil d'administration.

Le conseil d'administration pourra déléguer ses pouvoirs relatifs à la gestion journalière des affaires de la société et à la représentation de la société pour la conduite des affaires, à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants et autres agents, associés ou non, agissant à telles conditions et avec tels pouvoirs que le conseil déterminera. La délégation à un membre du conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale. Il pourra également conférer tous pouvoirs et mandats spéciaux à toutes personnes qui n'ont pas besoin d'être administrateurs, nommer et révoquer tous fondés de pouvoirs et employés, et fixer leurs émoluments.

Art. 10. La société sera engagée par la signature collective de deux administrateurs ou la seule signature de toute personne à laquelle pareil pouvoir de signature aura été délégué par le conseil d'administration.

Art. 11. Les opérations de la société seront surveillées par un ou plusieurs commissaires aux comptes qui n'ont pas besoin d'être actionnaires. L'assemblée générale des actionnaires désignera les commissaires aux comptes et déterminera leur nombre, leur rémunération et la durée de leurs fonctions qui ne pourra excéder six années. Ils sont rééligibles.

Art. 12. L'exercice social commencera le premier janvier de chaque année et se terminera le trente et un décembre de la même année, sauf toutefois que le premier exercice social commencera le jour de la constitution et se terminera le trente et un décembre deux mille quatre.

Art. 13. Sur le bénéfice annuel net de la société il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la formation d'un fonds de réserve légale. Ce prélèvement cesse d'être obligatoire lorsque et aussi longtemps que la réserve légale atteindra le dixième du capital social.

L'assemblée générale des actionnaires déterminera, sur proposition du conseil d'administration, de quelle façon il sera disposé du solde du bénéfice annuel net.

Dans le cas d'actions partiellement libérées, des dividendes seront payables proportionnellement au montant libéré de ces actions.

Des acomptes sur dividendes pourront être versés en conformité avec les conditions prévues par la loi.

Art. 14. En cas de dissolution de la société, il sera procédé à la liquidation par les soins d'un ou de plusieurs liquidateurs (qui peuvent être des personnes physiques ou morales) nommés par l'assemblée générale des actionnaires qui déterminera leurs pouvoirs et leurs rémunérations.

Art. 15. Pour toutes les matières qui ne sont pas régies par les présents statuts, les parties se réfèrent aux dispositions de la loi du dix août mil neuf cent quinze concernant les sociétés commerciales et aux lois modificatives.

Souscription et libération

Les comparants ont souscrit un nombre d'actions et ont libéré en espèces les montants suivants:

Actionnaires	Capital souscrit	Capital libéré	Nombre d'actions
1) ATS ANVAS TRADE & SERVICES LLC, prénommée	30.900,-	30.900,-	309
2) Marianne Goebel, prénommée:	100,-	100,-	1
Total:	31.000,-	31.000,-	310

Preuve de tous ces paiements a été donnée au notaire soussigné, de sorte que la somme de trente et un mille euros (31.000,-EUR) se trouve à l'entière disposition de la société.

Déclaration

Le notaire soussigné déclare avoir vérifié l'existence des conditions énumérées à l'article 26 de la loi du dix août mil neuf cent quinze sur les sociétés commerciales et en constate expressément l'accomplissement.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, sont approximativement estimés à la somme de 1.500,- euros.

Assemblée générale extraordinaire

Les personnes ci-avant désignées, représentant l'intégralité du capital souscrit et se considérant comme dûment convoquées, se sont constituées en assemblée générale extraordinaire.

Après avoir constaté que cette assemblée était régulièrement constituée, elles ont pris à l'unanimité les résolutions suivantes:

1. Le nombre des administrateurs est fixé à trois et celui des commissaires aux comptes à un.
2. Ont été appelés aux fonctions d'administrateurs:
 - Maître Charles Duro, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle,
 - Maître Marianne Goebel, avocat, demeurant à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle,
 - Madame Maggy Kohl-Birget, administrateur de sociétés, demeurant professionnellement à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
3. A été appelée aux fonctions de commissaire aux comptes:
 - La FIDUCIAIRE GRAND-DUCALE S.A., avec siège social à L-2419 Luxembourg, 3, rue du Fort Rheinsheim.
4. L'adresse de la société est fixée à L-1325 Luxembourg, 3, rue de la Chapelle.

5. La durée du mandat des administrateurs et du commissaire aux comptes sera de six années et prendra fin à l'assemblée générale des actionnaires qui se tiendra en l'an 2010.

6. Le conseil d'administration est autorisé à déléguer les pouvoirs de gestion journalière conformément à l'article 9 des statuts.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite aux comparants, tous connus du notaire instrumentaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, lesdits comparants ont signé avec Nous, notaire la présente minute.

Signé: M. Goebel, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 72, case 4. – Reçu 310 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

J. Elvinger.

(098739.3/211/163) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

PEOPLESOFT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 85.323.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00747, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Signatures.

(098346.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

PEOPLESOFT LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 85 323.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00745, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Signatures.

(098349.3/710/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 6 décembre 2004.

SOCIETE PRIVEE D'INVESTISSEMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2519 Luxembourg, 9, rue Schiller.

R. C. Luxembourg B 69.744.

Les comptes consolidés au 31 décembre 2001, enregistrés à Luxembourg, le 29 novembre 2004, réf. LSO-AW06835, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CITCO (LUXEMBOURG) S.A.

Signatures

(098553.3/710/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

LAROCLETTE INVESTMENT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 48.403.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00607, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour LAROCLETTE INVESTMENT S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098691.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

BLESSINGS INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 32.885.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07187, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098557.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

RADIAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 16.654.

Le bilan au 31 mars 2002, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07189, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098559.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

VEZAR HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 17.806.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07191, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098560.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

NOVALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 23.627.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07193, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098563.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

IMOS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 58.869.

Société anonyme constituée sous la dénomination de IMOS suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 2 avril 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 392 du 22 juillet 1997. Les statuts ont été modifiés suivant actes reçus par le même notaire en date du 30 mai 1997, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 522 du 24 septembre 1997, en date du 30 décembre 1998, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 263 du 15 avril 1999, et en date du 6 octobre 2000, la société adoptant sa dénomination actuelle, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 249 du 5 avril 2001.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00683, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

IMOS HOLDING

Société Anonyme

Signature

(098670.3/000/20) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

MELOC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.
Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 42.412.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07195, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098565.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SEDIMO, SOCIETE EUROPEENNE DE DEVELOPPEMENTS IMMOBILIERS, Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.771.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07197, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098569.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

GLOBALTEL INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.955.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07200, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098583.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

GOTIM HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 20.608.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07201, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098585.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

IMOS HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 58.869.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 29 octobre 2004 a reconduit, pour un terme de trois ans, le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Guy Schosseler, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme de trois années, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Nico Becker, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

Pour extrait conforme
IMOS HOLDING
Société Anonyme
Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00685. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098672.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SOPARLEC S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 30.482.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07203, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098586.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SORAMAT S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 3B, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 31.010.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07205, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098591.3/3842/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

HOLDING BAU, Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 40.817.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

(098604.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

VALDES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1931 Luxembourg, 25, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 48.417.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01603, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 25 novembre 2004.

Signature.

(098606.3/802/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SCANOR DRILLING HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.
R. C. Luxembourg B 19.540.

EXTRAIT

L'Assemblée générale ordinaire du 12 octobre 2004 a reconduit pour un terme de trois ans, le mandat d'administrateur de Madame Nathalie Thunus et de Messieurs Luciano Dal Zotto et Nico Becker, leur mandat venant à échéance à l'issue de l'Assemblée générale ordinaire annuelle de 2007.

L'Assemblée a reconduit, également pour un terme de trois années, le mandat de Commissaire aux comptes de Monsieur Guy Schosseler, son mandat expirant à l'issue de l'Assemblée générale annuelle de 2007.

Pour extrait conforme

SCANOR DRILLING HOLDING

Société Anonyme

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00678. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098700.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ARBED BUILDING CONCEPTS, Société Anonyme.
Siège social: L-4221 Esch-sur-Alzette, 66, route de Luxembourg.
R. C. Luxembourg B 39.646.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06034, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098615.3/571/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

CREDIT AGRICOLE FUNDS, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-2520 Luxembourg, 39, allée Scheffer.
R. C. Luxembourg B 68.806.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 décembre 2004.

H. Hellinckx.

(098616.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

STUDIO CREATION S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8436 Steinfort, 8, rue de Kleinbettingen.
R. C. Luxembourg B 55.491.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00262, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Signature.

(098617.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

D.F. PATENT A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 43.556.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00588, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour D.F. PATENT A.G.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098678.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

D.F. PATENT A.G., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 43.556.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00586, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour D.F. PATENT A.G.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098679.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

PARWA S.A., Société Anonyme.
Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.
R. C. Luxembourg B 79.614.

L'an deux mille quatre, le seize novembre.

Par-devant Maître Léon Thomas dit Tom Metzler, notaire de résidence à Luxembourg-Bonnevoie,

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société PARWA S.A., avec siège social à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper, constituée suivant acte reçu par Maître André-Jean-Joseph Schwachtgen, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 19 décembre 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C, numéro 553 du 20 juillet 2001, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par le notaire instrumentant en date du 28 janvier 2004, publié au Mémorial C numéro 397 du 14 avril 2004, ci-après «la Société»,

immatriculée au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous la section B et le numéro 79.614.

Bureau

La séance est ouverte à 9.30 heures sous la présidence de Maître Pierre Berna, avocat, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 16A, boulevard de la Foire.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Agnès Gauthier-Ribler, employée privée, demeurant professionnellement à L-1261 Luxembourg, 101, rue de Bonnevoie.

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Aloyse Wagner, maître-électricien, demeurant professionnellement à L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.

Composition de l'assemblée

Il existe actuellement mille cent soixante-dix-sept (1.177) actions, d'une valeur nominale de mille euros (EUR 1.000) chacune, représentant l'intégralité du capital social de un million cent soixante-dix-sept mille euros (EUR 1.177.000,-).

Les noms des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée ainsi que le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence, signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer.

Ladite liste de présence après avoir été signée ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec lui.

Resteront pareillement annexées au présent acte, avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant.

Exposé du Président

Le Président expose et requiert le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

I.- La présente assemblée a l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Extension de l'objet social de la Société et modification de l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4. Objet.** La Société a pour objet le placement de ses avoirs en valeurs mobilières variées dans le but de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion et des plus-values éventuelles.

L'objet essentiel de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'emprunts obligataires ou autres.

En outre, la Société pourra, dans le cadre de son activité, se porter caution simple ou réelle, avec ou sans solidarité, en faveur de sociétés du même groupe ou de tiers.

En général, la Société pourra faire toutes transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

2. Révocation de Monsieur Jean-Paul Marc de son mandat d'administrateur de catégorie B, décharge.

II.- L'intégralité du capital social étant présente ou représentée à la présente assemblée générale, il a pu être fait abstraction des convocations d'usage, les actionnaires présents ou représentés se reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

Constataion de la validité de l'assemblée

L'exposé du Président, après vérification par le scrutateur, est reconnu exact par l'assemblée. Celle-ci se considère comme valablement constituée et apte à délibérer sur les points à l'ordre du jour.

Le Président expose les raisons qui ont motivé les points à l'ordre du jour.

Résolutions

L'assemblée aborde l'ordre du jour et, après avoir délibéré, elle prend à l'unanimité les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale décide d'étendre l'objet social de la Société et de modifier l'article 4 des statuts de la Société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4. Objet.** La Société a pour objet le placement de ses avoirs en valeurs mobilières variées dans le but de faire bénéficier ses actionnaires des résultats de la gestion et des plus-values éventuelles.

L'objet essentiel de la Société est la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion et la mise en valeur de ces participations.

La Société peut emprunter sous toutes les formes et procéder à l'émission d'emprunts obligataires ou autres.

En outre, la Société pourra, dans le cadre de son activité, se porter caution simple ou réelle, avec ou sans solidarité, en faveur de sociétés du même groupe ou de tiers.

En général, la Société pourra faire toutes transactions commerciales, industrielles, financières, mobilières et immobilières, se rattachant directement ou indirectement à son objet ou à tout autre objet social similaire ou susceptible d'en favoriser l'exploitation et le développement.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de révoquer avec effet immédiat, Monsieur Jean-Paul Marc de sa fonction d'administrateur de catégorie B de la Société.

Décharge pure et simple de toutes choses relatives à sa fonction d'administrateur de catégorie B est accordée à Monsieur Jean-Paul Marc.

Clôture

Plus rien n'étant à l'ordre du jour et personne ne demandant la parole, le Président lève la séance.

Frais

Le montant des frais, rémunérations et charges, incombant à la société en raison des présentes, est estimé sans nul préjudice à la somme de EUR 800,- (huit cents euros).

Dont acte, fait et dressé, date qu'en tête des présentes à Luxembourg-Bonnevoie, en l'Etude.

Et après lecture de tout ce qui précède, donnée à l'assemblée en langue d'elle connue, les membres du bureau, tous connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ont signé le présent procès-verbal avec Nous Notaire.

Signé: P. Berna, A. Gauthier-Ribler, A. Wagner, T. Metzler.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2004, vol. 145S, fol. 83, case 3. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Muller.

Pour copie conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 3 décembre 2004.

T. Metzler.

(098836.3/222/93) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

PARWA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2557 Luxembourg, 9, rue Robert Stümper.

R. C. Luxembourg B 79.614.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Bonnevoie, le 3 décembre 2004.

T. Metzler.

(098837.3/222/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SCANOR DRILLING HOLDING, Société Anonyme.

Siège social: L-2546 Luxembourg, 5, rue C.M. Spoo.

R. C. Luxembourg B 19.540.

Société anonyme constituée suivant acte reçu par Maître Georges d'Huart, notaire de résidence à Pétange, en date du 24 juin 1982, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C N° 236 du 5 octobre 1982. Les statuts ont été modifiés, ainsi que la dénomination sociale qui a été changée en SCANOR DRILLING HOLDING, suivant acte reçu par le même notaire, en date du 13 janvier 2000, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C N° 273 du 11 avril 2000 et au C N° 291 du 18 avril 2000.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00677, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SCANOR DRILLING HOLDING

Société Anonyme

Signature

(098693.3/000/18) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

D.S.D. COMPUTER, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1370 Luxembourg, 126, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 84.075.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00260, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Signature.

(098630.3/1286/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

IAM STRATEGIC, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 102.558.

DISSOLUTION

In the year two thousand four, on the twenty-eight day of October.

Before Maître Jean-Joseph Wagner, notary residing in Sanem (Grand Duchy of Luxembourg),

There appeared:

For an extraordinary general meeting of the sole shareholder of IAM STRATEGIC, S.à r.l., a Luxembourg «société à responsabilité limitée», with registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, registered with the Trade and Companies Register of Luxembourg under number B 102,558, (the «Company») incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, on 12 August 2004, publication in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C, pending:

IAM HOLDING, S.à r.l., a «société à responsabilité limitée», established and having its registered office at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, entered in the Luxembourg Trade and Companies Register, under number B 101.930, (hereafter the Sole Shareholder);

here represented by Mr Marc Lacombe, jurist, with professional address at 28, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Luxembourg, on 27th October 2004.

Said proxy, having been signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing person and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such proxy holder, acting in said capacity, has requested the undersigned notary to state:

I.- that the Sole Shareholder assumes the role of liquidator of the Company;

II.- that the Sole Shareholder has decided to dissolve the Company with immediate effect;

III.- that the capital of the Company is presently set at six hundred and twenty thousand Euro (620,000.- EUR) divided into twenty thousand (20,000) fully paid-up shares with a nominal value of thirty-one Euro (31.- EUR) each;

IV.- that the Sole Shareholder, in its capacity of sole owner of the shares of the Company, declares that it has received all assets of the Company and that it shall assume all the liabilities of the Company, including those hidden and unknown at the present time;

V.- that the Company be and hereby is liquidated;

VI.- that full discharge is granted to the manager of the Company for the exercise of his mandate up to this date; and

VII.- that the books, documents and records of the Company shall be kept during a period of five years at 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version shall prevail.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxy holder of the appearing party, the same person signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-huit octobre.

Par-devant Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand Duché du Luxembourg),

A comparu:

Pour une assemblée générale extraordinaire de l'associé unique de la société IAM STRATEGIC, S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise, ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, immatriculée auprès du registre de commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 102.558 (la Société), constituée suivant acte du notaire instrumentant, en date du 12 août 2004, sa publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, en cours:

IAM HOLDING, S.à r.l., une société à responsabilité limitée, établie et ayant son siège social au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés à Luxembourg, sous le numéro B 101.930, (ci-après l'Associé Unique),

ici représentée par Monsieur Marc Lacombe, juriste, avec adresse professionnelle au 28, côte d'Eich, L-1450 Luxembourg,

en vertu d'une procuration sous seing privé, donnée à Luxembourg, le 27 octobre 2004,

laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la partie comparante et le notaire instrumentant, restera annexée aux présentes avec lesquelles elle sera soumise aux formalités d'enregistrement.

Lequel mandataire, agissant en cette qualité, a prié le notaire d'acter:

I.- que l'Associé Unique assume le rôle de liquidateur de la Société;

II.- que l'Associé Unique a décidé de liquider la Société avec effet immédiat;

III.- que le capital social de la Société s'élève actuellement à six cent vingt mille Euros (620.000,- EUR) divisé en vingt mille (20.000) parts sociales ayant une valeur nominale de trente et un Euros (31,- EUR) chacune, intégralement libérées;

IV.- que l'Associé Unique, en sa qualité de détenteur unique des parts sociales de la Société déclare avoir reçu tous les actifs de la Société et qu'elle prendra en charge tout le passif de la Société qu'il soit occulte et inconnu à ce moment;

V.- que la Société soit et est par le présent acte liquidée;

VI.- que décharge pleine et entière est accordée au gérant de la Société pour l'exercice de son mandat jusqu'à ce jour; et

VII.- que les livres, documents et pièces relatifs à la Société resteront conservés durant cinq ans au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg.

Le notaire soussigné, qui comprend l'anglais, déclare qu'à la demande de la partie comparante le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française et qu'en cas de divergences entre les textes anglais et français, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes.

Le document ayant été lu au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: M. Lacombe, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 novembre 2004, vol. 889, fol. 32, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 1^{er} décembre 2004.

J.-J. Wagner.

(098840.3/239/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ACTELION PARTNERS SNC, Société en Nom Collectif.

Shares Capital: EUR 1.000.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.352.

In the year two thousand and four, on the twenty-sixth day of November.

Before Us, Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

ACTELION Ltd., a company governed by the laws of Switzerland, having its registered office at Gewerbstrasse 16, CH-4123 Allschwil, Switzerland (R.C. CH-280.3.003.028-8),

represented by Mr Grégory Surply, attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Allschwil on November 2, 2004; and

ACTELION PARTICIPATION GmbH, a company governed by the laws of Switzerland, having its registered office at Gewerbstrasse 16, CH-4123 Allschwil, Switzerland (R. C. CH-280.4.007.467-8),

represented by Mr Grégory Surply, attorney at law, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy given in Allschwil on November 2, 2004.

The said proxies, signed by the proxyholders of the appearing persons and the undersigned notary, will remain attached to the present deed for the purpose of registration.

The appearing parties, acting in their capacity as partners of ACTELION PARTNERS SNC, a société en nom collectif governed by the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, having its registered office at 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on 16 April 2004, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 610, on 14 June 2004, and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B-100.352, the articles of incorporation of which have not been amended since (the «Partnership»),

declaring to be fully informed of the resolutions to be taken on the basis of the following agenda:

Agenda

1. To convert the capital of the Partnership from euro (EUR) into United States dollars (USD) at the exchange rate applicable on the date of the day preceding the present extraordinary general meeting of the partners.

2. To reduce the capital of the Partnership to an amount of one thousand United States dollars (USD 1,000.-), without cancelling the existing units, by reducing the nominal value of each unit to two United States dollars (USD 2.-).

3. To convert all accounts in the books of the Partnership from euro (EUR) into United States dollars (USD).

4. To reimburse the amount corresponding to the capital reduction to the partners.

5. To amend article 6 paragraph 1 of the articles of incorporation in order to reflect the above.

6. To grant to the sole manager of the Partnership all and any powers in order to implement the above.

7. Miscellaneous.

have requested the undersigned notary to document the following:

First resolution

The partners' meeting resolves to convert the capital of the Partnership from euro (EUR) into United States dollars (USD), so that the capital of one thousand euro (EUR 1,000.-) represented by five hundred (500) units with a nominal value of two euro (EUR 2.-) each is converted, at an exchange rate applicable on the date of the day preceding this meeting, i.e. one euro (EUR 1.-) for one point three two one three United States dollars (USD 1.3213), into one thousand three hundred twenty-one point thirty United States dollars (USD 1,321.30).

Second resolution

The partners' meeting resolves to reduce the capital of the Partnership to an amount of one thousand United States dollars (USD 1,000.-), without cancelling the existing units, and by reducing the nominal value of each unit to two United States dollars (USD 2.-).

Third resolution

The partners' meeting resolves to convert all accounts in the books of the Partnership from euro (EUR) into United States dollars (USD).

Fourth resolution

The partners' meeting resolves to reimburse the amount corresponding to the capital reduction to the partners in proportion to their respective participation in the Partnership.

Fifth resolution

As a result of the above resolutions, the partners' meeting resolves to amend article 6, first paragraph, of the articles of incorporation of the Partnership, which shall have the following wording:

«**Art. 6. Capital (1st paragraph).** The capital of the Partnership is set at one thousand United States dollars (USD 1,000.-) represented by five hundred (500) units with a nominal value of two United States dollars (USD 2.-) each.»

Sixth resolution

The partners' meeting resolves to grant to the sole manager of the Partnership all and any powers in order to implement the above resolutions.

Costs and expenses

The costs, expenses, remunerations or charges of any form whatsoever incumbent to the Partnership and charged to it by reason of the present deed are assessed at approximately one thousand five hundred euro (EUR 1,500.-).

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English followed by a French version at the request of the appearing persons and in case of divergences between the two versions, the English version will prevail.

Whereas the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, all of whom are known to the notary, by their surname, first name, civil status and residences, have signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille quatre, le vingt-six novembre,

Par-devant Nous, Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg),

Ont comparu:

ACTELION Ltd., une société régie par le droit suisse, ayant son siège social à Gewerbestrasse 16, CH-4123 Allschwil, Suisse (RC CH-280.3.003.028-8),

représentée par Maître Grégory Surply, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Allschwil le 2 novembre 2004; et

ACTELION PARTICIPATION GmbH, une société régie par le droit suisse, ayant son siège social à Gewerbestrasse 16, CH-4123 Allschwil, Suisse (R. C. CH-280.4.007.467-8),

représentée par Maître Grégory Surply, avocat, demeurant à Luxembourg, aux termes d'une procuration sous seing privé donnée à Allschwil le 2 novembre 2004.

Les prédites procurations signées par les mandataires des comparants et le notaire instrumentant resteront annexées aux présentes pour être enregistrées avec elles.

Lesquels comparants, agissant en leur capacité d'associé d'ACTELION PARTNERS SNC, une société en nom collectif régie par le droit du Grand-Duché de Luxembourg, ayant son siège social à 5, rue Guillaume Kroll, L-1882 Luxembourg, constituée suivant acte reçu de Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, le 16 avril 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 610, le 14 juin 2004, et enregistrée au registre de commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B-100.352, les statuts de laquelle société n'ont pas été modifiés depuis (la «Société»),

reconnaissant être parfaitement au courant des décisions à intervenir sur base de l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour

1. Conversion du capital de la Société de euros (EUR) en dollars des États-Unis d'Amérique (USD) au taux de change en cours le jour précédent la date de la tenue de l'assemblée générale extraordinaire des associés.

2. Réduction du capital de la Société à un montant de mille dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.000.-), sans annulation des parts sociales existantes, et en réduisant la valeur nominale de chaque part sociale à deux dollars des États-Unis d'Amérique (USD 2.-).

3. Conversion de tous les comptes dans les livres de la Société de euros (EUR) en dollars des États-Unis d'Amérique (USD).

4. Remboursement de la somme correspondant à la réduction de capital aux associés.

5. Modification de l'article 6 alinéa 1 des statuts afin de refléter les résolutions qui précèdent.

6. Pouvoirs au gérant unique de la Société afin de mettre en oeuvre les résolutions qui précèdent.

7. Divers.

ont requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale des associés décide de convertir le capital de la Société d'euros (EUR) en dollars des États-Unis d'Amérique (USD) de façon à ce que le capital de mille euros (EUR 1.000,-) représenté par cinq cent (500) parts sociales d'une valeur nominale de deux euros (EUR 2,-) chacune soit converti, au taux de change applicable le jour précédent la date de cette assemblée, c'est-à-dire un euro (EUR 1,-) pour un virgule trois deux un trois dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1,3213), en mille trois cent vingt et un virgule trente dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.321,30).

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés décide de réduire le capital de la Société à un montant de mille dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.000,-), sans annuler les parts sociales existantes, en réduisant la valeur nominale de chaque part sociale à deux dollars des États-Unis d'Amérique (USD 2,-).

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés décide de convertir tous les comptes dans les livres de la Société de euros (EUR) en dollars des États-Unis d'Amérique (USD).

Quatrième résolution

L'assemblée générale des associés décide de rembourser le montant correspondant à la réduction de capital aux associés de la Société en fonction de leur participation respective.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions adoptées ci-dessus, l'assemblée générale des associés décide de modifier l'article 6, alinéa premier, des statuts de la Société qui sera dorénavant rédigé comme suit:

«**Art. 6. Capital social (alinéa 1^{er}).** Le capital est fixé à mille dollars des États-Unis d'Amérique (USD 1.000,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de deux dollars des États-Unis d'Amérique (USD 2) chacune.»

Sixième résolution

L'assemblée générale des associés décide de donner pouvoirs au gérant unique de la Société afin de mettre en oeuvre les résolutions qui précèdent.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites de ce document sont estimés à environ mille cinq cents euros (EUR 1.500,-).

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants ci-avant, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française, et qu'à la demande des mêmes comparants, en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise primera.

Dont acte fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée au mandataire des comparants connu du notaire instrumentaire par ses nom, prénom usuel, état et demeure, il a signé avec Nous, notaire le présent acte.

Signé: G. Surply, G. Lecuit.

Enregistré à Luxembourg, le 29 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 74, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

G. Lecuit.

(098905.3/220/144) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ACTELION PARTNERS SNC, Société en Nom Collectif.

Registered office: L-1882 Luxembourg, 5, rue Guillaume Kroll.

R. C. Luxembourg B 100.352.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

G. Lecuit.

(098906.3/220/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

KLMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 74.251.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00592, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour KLMA HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG
Société Anonyme
L. Heck / S. Wallers

(098682.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

KLMA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 74.251.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00590, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour KLMA HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG
Société Anonyme
L. Heck / S. Wallers

(098681.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

D.C.I.-D.C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 32.190.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00597, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour D.C.I.-D.C. INTERNATIONAL S.A.
Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG
Société Anonyme
L. Heck / S. Wallers

(098685.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

D.C.I.-D.C. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 32.190.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00595, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour D.C.I.-D.C. INTERNATIONAL S.A.
Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG
Société Anonyme
L. Heck / S. Wallers

(098683.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

UFILUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 9.813.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00601, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour UFILUX S.A. HOLDING

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098688.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

UFILUX S.A. HOLDING, Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 9.813.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00600, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour UFILUX S.A. HOLDING

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098686.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

MALCOLM B. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B. 90.321.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00613, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour MALCOLM B. INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098696.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

MALCOLM B. INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B. 90.321.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00611, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour MALCOLM B. INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098695.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

RIVER WINE PROPERTIES S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 86.803.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00609, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour RIVER WINE PROPERTIES S.A.

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098692.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DAUM INVESTMENTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 33.349.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00619, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour DAUM INVESTMENTS INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098698.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DAUM INVESTMENTS INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 33.349.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00616, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour DAUM INVESTMENTS INTERNATIONAL S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098697.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

«K» LINE HOLDING LUXEMBOURG S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 11.439.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00627, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour «K» LINE HOLDING LUXEMBOURG S.A.

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098699.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

VENCA FINANCE INC. S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 71.659.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00629, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour *VENCA FINANCE INC. S.A.*

Société Anonyme

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098701.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ELECTRIS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 22.197.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00630, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour *ELECTRIS FINANCE S.A.*

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098703.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ELECTRIS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 22.197.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00633, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour *ELECTRICS FINANCE S.A.*

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098706.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ELECTRIS FINANCE S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 22.197.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00632, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour *ELECTRICS FINANCE S.A.*

Société Anonyme Holding

EXPERTA LUXEMBOURG

Société Anonyme

L. Heck / S. Wallers

(098705.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SUNSHINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.913.

Le bilan au 30 juin 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00637, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour SUNSHINE HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG
Société Anonyme
L. Heck / S. Wallers

(098709.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SUNSHINE HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2953 Luxembourg, 69, route d'Esch.
R. C. Luxembourg B 17.913.

Le bilan au 30 juin 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00635, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour SUNSHINE HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG
Société Anonyme
L. Heck / S. Wallers

(098708.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DELFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 40.546.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour DELFIN HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG
Société Anonyme
L. Heck / S. Wallers

(098712.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DELFIN HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1145 Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 40.546.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00639, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Pour DELFIN HOLDING S.A.
Société Anonyme Holding
EXPERTA LUXEMBOURG
Société Anonyme
L. Heck / S. Wallers

(098710.3/1017/15) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

BARCLAYS INVESTMENT FUNDS (LUXEMBOURG), Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 31.439.

Le bilan au 31 juillet 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01141, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Signature.

(098717.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

PRODOMO HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 3A, rue Guillaume Kroll.
R. C. Luxembourg B 37.578.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01524, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004.

Signature.

(098720.3/717/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DAVIS FUNDS SICAV, Société d'Investissement à Capital Variable.

Siège social: L-1855 Luxembourg, 49, avenue J.F. Kennedy.
R. C. Luxembourg B 49.537.

Le bilan au 31 juillet 2004, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01129, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 2 décembre 2004.

Signature.

(098721.3/000/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

GUYMON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 12.613.

L'an deux mille quatre, le vingt-sept octobre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch (Grand-Duché de Luxembourg), soussigné.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme GUYMON HOLDING S.A., ayant son siège social à L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 12.613, constituée suivant acte reçu par Maître Lucien-Jean-Mathias Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 5 décembre 1974, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 29 du 19 février 1975, dont les statuts ont été modifiés suivant acte reçu par Maître Lucien-Jean-Mathias Schuman, alors notaire de résidence à Luxembourg, le 25 septembre 1985, publié au Mémorial, Recueil Spécial des Sociétés et Associations C numéro 319 du 6 novembre 1985, puis modifiés suivant la tenue d'une assemblée générale extraordinaire tenue sous seing privé en date du 22 octobre 2001 afin de convertir le capital social de la société en Euro, en vertu de la loi du 10 décembre 1998, publiée au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C numéro 636 du 24 avril 2002.

L'assemblée est ouverte sous la présidence de Madame Ariane Vigneron, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le Président désigne comme secrétaire Madame Béatrice Ksaiss-Nousse, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg.

L'assemblée élit comme scrutateur Monsieur Benoît Parmentier, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg.

Le président déclare et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont renseignés sur une liste de présence, signée par le bureau de l'assemblée, les actionnaires présents, les mandataires des actionnaires représentés et le notaire soussigné. Ladite liste de présence restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les procurations des actionnaires représentés, après avoir été paraphées ne varietur par les comparants, resteront également annexées au présent acte.

II.- Qu'il appert de cette liste de présence que les mille deux cent cinquante (1.250) actions représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour, les actionnaires présents ou représentés se

reconnaissant dûment convoqués et déclarant par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable.

III.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant:

1- Modification de la durée de la société pour en faire une société à durée illimitée et modification subséquente de l'article 1^{er} des statuts;

2- Ajout à l'article 1^{er} des statuts de deux paragraphes ayant la teneur suivante:

«Il peut être créé par simple décision du Conseil d'Administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.»

3- Suppression de l'article 7 des statuts relatif au cautionnement des mandats des administrateurs et du ou des commissaires.

4- Remplacement de l'article 5 des statuts par les nouveaux articles 5, 6 et 7 des statuts ayant la teneur suivante.

Ajout d'un nouvel article 5 ayant la teneur suivante:

«Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.»

Ajout d'un nouvel article 6 ayant la teneur suivante:

«Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non. La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.»

Ajout d'un nouvel article 7 ayant la teneur suivante:

«Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil.»

5- Ajout d'un nouvel article 8 ayant la teneur suivante:

«Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.»

6- Suppression de l'article 10 des statuts relatif au dépôt préalable des actions à l'assemblée générale.

7- Renumérotation subséquente des articles des statuts;

8- Divers.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée cette dernière a pris à l'unanimité des voix les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier la durée de la société pour en faire une société à durée illimitée de sorte que la troisième phrase de l'article 1^{er} des statuts aura désormais la teneur suivante:

«La durée de la société est illimitée.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide d'ajouter à l'article 1^{er} des statuts de deux paragraphes ayant la teneur suivante:

«Il peut être créé par simple décision du Conseil d'Administration des succursales ou bureaux, tant dans le Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Au cas où le Conseil d'Administration estime que des événements extraordinaires d'ordre politique, économique ou social, de nature à compromettre l'activité normale du siège ou la communication de ce siège avec l'étranger se produiront ou seront imminents, il pourra transférer le siège social provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise.»

Troisième résolution

L'assemblée décide de supprimer l'article 7 des statuts relatif au cautionnement des mandats des administrateurs et du ou des commissaires.

Quatrième résolution

L'assemblée décide de remplacer l'article 5 des statuts par les nouveaux articles 5, 6 et 7 des statuts ayant la teneur suivante.

«**Art. 5. Nouveau.** Le conseil d'administration a le pouvoir d'accomplir tous les actes nécessaires ou utiles à la réalisation de l'objet social, à l'exception de ceux que la loi ou les statuts réservent à l'assemblée générale. Le conseil d'administration ne peut délibérer et statuer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée, le mandat entre administrateurs, qui peut être donné par écrit, télex ou téléfax étant admis.

En cas d'urgence, les administrateurs peuvent émettre leur vote par écrit, télégramme, télex ou téléfax. Une décision prise par écrit, approuvée et signée par tous les administrateurs, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du conseil d'administration. Les décisions du conseil d'administration sont prises à la majorité des voix.»

«**Art. 6. Nouveau.** Le conseil d'administration peut déléguer tout ou partie de ses pouvoirs concernant la gestion journalière ainsi que la représentation de la société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs administrateurs, directeurs, gérants ou autres agents, actionnaires ou non. La délégation à un membre du Conseil d'administration est subordonnée à l'autorisation préalable de l'assemblée générale.

La société se trouve engagée soit par la signature individuelle du délégué du conseil, soit par la signature collective de deux administrateurs.»

«**Art. 7. Nouveau.** Les actions judiciaires, tant en demandant qu'en défendant, seront suivies au nom de la société par le conseil d'administration agissant par son président ou un délégué du conseil.»

Cinquième résolution

L'assemblée décide d'ajouter un nouvel article 8 ayant la teneur suivante:

«Le Conseil d'Administration est autorisé à procéder à des versements d'acomptes sur dividendes conformément aux conditions et suivant les modalités fixées par la loi.»

Sixième résolution

L'assemblée décide de supprimer l'article 10 des statuts relatif au dépôt préalable des actions à l'assemblée générale.

Septième résolution

L'assemblée décide de renuméroter en conséquence les articles des statuts.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture et interprétation donnée par le notaire, les comparants prémentionnés ont signé avec le notaire instrumentant le présent acte.

Signé: A. Vigneron, B. Ksaiss-Nousse, B. Parmentier, H. Hellinckx.

Enregistré à Mersch, le 3 novembre 2004, vol. 429, fol. 16, case 4. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): A. Muller.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 décembre 2004.

H. Hellinckx.

(098885.3/242/127) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

GUYMON HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2086 Luxembourg, 23, avenue Monterey.

R. C. Luxembourg B 12.613.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Mersch, le 2 décembre 2004.

H. Hellinckx.

(098886.3/242/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SRDI, Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 241, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 100.819.

Extrait du procès-verbal de la réunion du conseil d'administration tenue à Luxembourg en date du 22 novembre 2004

Monsieur Manuel Rouard, en tant qu'administrateur-délégué engage la société par le droit de co-signature obligatoire.

Luxembourg, le 23 novembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

EUROFIDUCIAIRE S.A.

Signature

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, réf. LSO-AW05586. – Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): D. Hartmann.

(098778.3/000/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

PI EUROPE 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 87.339.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07204, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098759.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

POLYgone, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-7535 Mersch, 37, rue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 18.095.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06016, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 26 novembre 2004.

Signature.

(098760.3/1017/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

GALLER INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8011 Strassen, 389, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 48.665.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06015, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 26 novembre 2004.

Signature.

(098761.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

MON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 147, route d'Arlon.
R. C. Luxembourg B 65.771.

L'an deux mille quatre, le dix-huit novembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg-Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme MON S.A., ayant son siège social à L-8008 Strassen, 147, route d'Arlon,

constituée suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 18 août 1998, publié au Mémorial C Recueil des Sociétés et Associations, numéro 771 du 23 octobre 1998,

inscrite au registre de commerce et des sociétés près le tribunal d'arrondissement de et à Luxembourg section B sous le numéro 65.771,

L'assemblée est ouverte à 15.00 heures sous la présidence de Monsieur Régis Galiotto, employé privé, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

qui désigne comme secrétaire Madame Danielle Origer, employée privée, demeurant professionnellement à Luxembourg-Eich,

L'assemblée choisit comme scrutateur Monsieur Armand Distave, conseil fiscal, demeurant professionnellement L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri Schnadt,

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Modification de l'objet social de la société afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence d'affaires et d'une agence immobilière, la promotion immobilière, l'acquisition et la vente d'immeubles et de tous autres droits immobiliers, la prise respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance ou la gestion d'immeubles ou de patrimoines mobiliers et immobiliers tant pour son propre compte que pour le compte de tiers.

En outre, elle a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de

surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

2.- Modification de l'article 12 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.»

3.- Divers.

II.- Les actionnaires présents ou représentés, les mandataires des actionnaires représentés et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

Les procurations des actionnaires représentés, paraphées ne varietur par les membres du bureau et le notaire instrumentant, resteront annexées au présent acte.

III.- Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée décide de modifier l'objet de la société afin de lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet l'exploitation d'une agence d'affaires et d'une agence immobilière, la promotion immobilière, l'acquisition et la vente d'immeubles et de tous autres droits immobiliers, la prise respectivement la mise en location de biens meubles et immeubles, la gérance ou la gestion d'immeubles ou de patrimoines mobiliers et immobiliers tant pour son propre compte que pour le compte de tiers.

En outre, elle a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

Deuxième résolution

L'assemblée décide de modifier l'article 12 des statuts, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 12.** Vis-à-vis des tiers, la société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, ou par la signature individuelle d'un délégué du conseil dans les limites de ses pouvoirs.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge à environ 900,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Galiotto, D. Origer, A. Distave, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 23 novembre 2004, vol. 22CS, fol. 66, case 7. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 30 novembre 2004.

P. Decker.

(099027.3/206/81) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

MON S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8008 Strassen, 147, route d'Arlon.

R. C. Luxembourg B 65.771.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 30 novembre 2004.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(099029.3/206/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SIGAM S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5353 Oetrange, 2, route de Bous.
R. C. Luxembourg B 42.515.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, réf. LSO-AW06010, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Strassen, le 26 novembre 2004.

Signature.

(098762.3/578/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

PG EUROPE 4, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2340 Luxembourg, 23, rue Philippe II.
R. C. Luxembourg B 87.172.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 30 novembre 2004, réf. LSO-AW07214, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098764.3/267/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

TEL & T INTERNATIONAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 34.093.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01286, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(098796.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

**SILVER TECH S.A., Société Anonyme,
(anc. SILVER TECH HOLDING S.A.).**

Siège social: L-3591 Dudelange, 94, rue de la Vallée.
R. C. Luxembourg B 68.742.

L'an deux mille quatre, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Paul Decker, notaire de résidence à Luxembourg- Eich.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la société anonyme SILVER TECH HOLDING S.A., ayant son siège social à L-3591 Dudelange, 94, rue de la Vallée,

constituée suivant acte reçu par Maître Alex Weber, notaire de résidence à Bascharage, en date du 22 février 1999, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 370 du 22 mai 1999,

modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Bettingen, notaire de résidence à Niederanven, en date du 15 mars 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 523 du 21 juillet 2000,

modifiée suivant acte reçu par Maître Paul Decker, notaire de résidence à Niederanven, en date du 21 novembre 2002, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 62 du 22 janvier 2003,

inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg section B sous le numéro 68.742,

L'assemblée est ouverte à 10.00 heures sous la présidence de Monsieur Antonio D'Onofrio, Ingénieur, demeurant à Dudelange,

qui désigne comme secrétaire Monsieur Frank Melzer, maître menuisier, demeurant à demeure à L-3249 Bettembourg, 93, J.F. Kennedy,

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Monique D'Onofrio-Christiany, femme au foyer, demeurant à Dudelange,

Le bureau ainsi constitué, le Président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I.- Que la présente assemblée générale extraordinaire a pour

Ordre du jour:

1.- Modification de la dénomination sociale en SILVER TECH S.A., et modification afférente de l'article 1^{er}, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de SILVER TECH S.A.»

2.- Modification de l'objet de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la pose d'éléments préfabriqués en bois et en matière synthétique ainsi que l'achat et la vente d'articles de la branche.

En outre elle a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

3.- Modification de l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

4.- Démission de Madame Anna Bergere-D'Onofrio, de ses fonctions d'administrateur.

5.- Nomination de Madame Annette Mossong, secrétaire, demeurant à L-3249 Bettembourg, 93, J.F. Kennedy, aux fonctions d'administrateur.

6.- Démission de Monsieur Antonio D'Onofrio, de ses fonctions d'administrateur.

7.- Nomination de Monsieur Frank Melzer, menuisier, demeurant à L-3249 Bettembourg, 93, J.F. Kennedy, aux fonctions d'administrateur.

8.- Confirmation du mandat d'administrateur de Madame Monique D'Onofrio-Christiany.

9.- Démission de Madame Odette Hoffmann de ses fonctions de commissaire aux comptes.

10.- Nomination de Madame Rosaria Loporcaro-D'Onofrio, femme au foyer, demeurant à L-8447 Steinfort, 1A, rue Boxepull, aux fonctions de commissaire aux comptes de la société.

11.- Autorisation accorder par l'assemblée générale au Conseil d'Administration à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration ou à toute autre personne désignée par le Conseil d'Administration.

12.- Divers.

II: Les actionnaires présents et le nombre d'actions des actionnaires, sont renseignés sur une liste de présence, laquelle, signée par les actionnaires ou par leurs mandataires et par les membres du bureau de l'assemblée, restera annexée aux présentes.

III: Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions sont présentes ou représentées à l'assemblée, laquelle en conséquence est constituée régulièrement et peut valablement délibérer sur les points de l'ordre du jour.

L'assemblée générale, après avoir délibéré, prend à l'unanimité des voix, la résolution suivante:

Première résolution

L'assemblée générale décide de modifier la dénomination sociale en SILVER TECH S.A., et modification afférente de l'article 1^{er}, pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 1^{er}.** Il existe une société anonyme sous la dénomination de SILVER TECH S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'objet de la société pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 4.** La société a pour objet la pose d'éléments préfabriqués en bois et en matière synthétique ainsi que l'achat et la vente d'articles de la branche.

En outre, elle a pour objet la prise de participations sous quelque forme que ce soit dans des sociétés luxembourgeoises ou étrangères, l'acquisition par achat, souscription ou de toute autre manière, ainsi que l'aliénation par vente, échange ou de toute autre manière, de valeurs mobilières de toutes espèces, la gestion ou la mise en valeur du portefeuille qu'elle possédera, l'acquisition, la cession et la mise en valeur de brevets et de licences y rattachées.

La société peut prêter ou emprunter avec ou sans garantie, elle peut participer à la création et au développement de toutes sociétés et leur prêter tous concours. D'une façon générale elle peut prendre toutes mesures de contrôle, de surveillance et de documentation et faire toutes opérations commerciales, financières, mobilières et immobilières se rattachant directement ou indirectement à son objet ou susceptibles d'en faciliter la réalisation.»

Troisième résolution

L'assemblée générale décide de modifier l'article 9 des statuts pour lui donner la teneur suivante:

«**Art. 9.** La société est engagée en toutes circonstances par les signatures conjointes de deux administrateurs, dont obligatoirement celle de l'administrateur-délégué, sans préjudice des décisions à prendre quant à la signature sociale en cas de délégation de pouvoirs et mandats conférés par le conseil d'administration en vertu de l'article 10 des statuts.»

Quatrième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Madame Anna Bergere-D'Onofrio et de Monsieur Antonio D'Onofrio, de leurs fonctions d'administrateurs, et leur confère pleine et entière décharge pour l'exercice de leurs fonctions.

Cinquième résolution

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions d'administrateurs de la société pour une période de six ans:

- Madame Annette Mossong, secrétaire, demeurant à L-3249 Bettembourg, 93, J.F. Kennedy, née à Luxembourg, le 16 avril 1950,

- Monsieur Frank Melzer, menuisier, demeurant à L-3249 Bettembourg, 93, J.F. Kennedy, né à Zschopau, le 6 octobre 1971,

Sixième résolution

L'assemblée générale décide de confirmer le mandat d'administrateur de Madame Monique D'Onofrio-Christiany, femme au foyer, demeurant à L-3591 Dudelange, 94, rue de la Vallée, née à Thionville, le 21 novembre 1962, pour une nouvelle période de six ans.

Septième résolution

L'assemblée générale accepte la démission de Madame Odette Hoffmann, de ses fonctions de commissaire aux comptes et lui confère pleine et entière décharge pour l'exercice de ses fonctions.

Huitième résolution

L'assemblée générale décide de nommer aux fonctions de commissaire aux comptes Madame Rosaria Loporcaro-D'Onofrio, femme au foyer, demeurant à L-8447 Steinfort, 1A, rue Boxepull, née à Luxembourg, le 8 octobre 1970, pour une période de six ans.

Neuvième résolution

L'assemblée générale décide d'accorder au conseil d'administration l'autorisation à déléguer la gestion journalière des affaires de la Société ainsi que la représentation de la Société en ce qui concerne cette gestion à un ou plusieurs membres du Conseil d'Administration ou à toute autre personne désignée par le Conseil d'Administration.

Réunion du Conseil d'Administration

Se sont réunis les membres du conseil d'administration de la société anonyme SILVER TECH S.A., ci-dessus prénommée,

a) Madame Annette Mossong, secrétaire, demeurant à L-3249 Bettembourg, 93, J.F. Kennedy, née à Luxembourg, le 16 avril 1950,

b) Monsieur Frank Melzer, menuisier, demeurant à L-3249 Bettembourg, 93, J.F. Kennedy, né à Zschopau, le 6 octobre 1971,

c) Madame Monique D'Onofrio-Christiany, sans profession, demeurant à L-3591 Dudelange, 94, rue de la Vallée, née à Thionville, le 21 novembre 1962,

lesquels, après avoir déclaré se considérer comme dûment convoqués, ont pris à l'unanimité la résolution suivante:

De l'accord de l'assemblée générale des actionnaires ils désignent Monsieur Frank Melzer, prénommé, administrateur-délégué, chargé de la gestion journalière de la société et de la représentation de la société dans le cadre de cette gestion journalière avec pouvoir de signature individuelle.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée à 10.30 heures.

Evaluation des frais

Les parties ont évalué le montant des frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la société ou qui sont mis à sa charge en vertu des présentes à environ 1.050,- EUR.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg-Eich, en l'étude du notaire instrumentant, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, tous connus du notaire par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ceux-ci ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: A. D'Onofrio, F. Melzer, M. D'Onofrio-Christiany, A. Mossong, P. Decker.

Enregistré à Luxembourg, le 25 novembre 2004, vol. 145CS, fol. 82, case 6. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 1^{er} décembre 2004.

P. Decker.

(099035.3/206/136) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

**SILVER TECH S.A., Société Anonyme,
(anc. SILVER TECH HOLDING S.A.).**

Siège social: L-3591 Dudelange, 94, rue de la Vallée.

R. C. Luxembourg B 68.742.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg-Eich, le 1^{er} décembre 2004.

Pour la société

P. Decker

Notaire

(099036.3/206/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

CHANILA S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 44.426.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01308, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(098789.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

I.P.M. HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 80.727.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01300, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(098790.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

HIGHFRAME S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 69.329.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01296, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(098792.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

**LUNDA S.A., Société Anonyme,
(anc. LUNDA HOLDING S.A.).**

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.
R. C. Luxembourg B 10.793.

L'an deux mille quatre, le huit novembre.

Par-devant Nous, Maître Jean-Joseph Wagner, notaire de résidence à Sanem (Grand-Duché de Luxembourg).

S'est tenue l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de LUNDA HOLDING S.A., une société anonyme holding, établie et ayant son siège social à Luxembourg, 180, rue des Aubépines, inscrite au registre de commerce et des sociétés de et à Luxembourg, section B sous le numéro 10.793, (ci-après: «la Société»). La Société a été constituée suivant acte notarié du 28 février 1973, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 73 du 27 avril 1973. Les statuts de la Société ont été modifiés à plusieurs reprises et pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 12 février 2003, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 395 du 11 avril 2003.

La séance est ouverte sous la présidence de Madame Sandrine Lariccia-Citti, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le président désigne comme secrétaire Madame Christine Coulon-Racot, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'assemblée choisit comme scrutateur Madame Catherine Day-Royemans, employée privée, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le bureau de l'assemblée étant ainsi constitué, le président expose et prie le notaire d'acter ce qui suit:

1) L'ordre du jour de l'assemblée est conçu comme suit:

Ordre du jour:

1) Modification de la première phrase de l'article premier des statuts de la société comme suit: «Il existe une société anonyme sous la dénomination de LUNDA S.A.»

2) Suppression du texte actuel de l'article deux des statuts pour lui donner la teneur suivante:

Art. 2. «La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

3) Divers.

II) Il a été établie une liste de présence renseignant les actionnaires présents ou représentés ainsi que le nombre d'actions qu'ils détiennent, laquelle liste de présence, après avoir été signée par les actionnaires ou leurs mandataires et par les membres du Bureau, sera enregistrée avec le présent acte pour être soumis à l'enregistrement en même temps.

III) Il résulte de ladite liste de présence que toutes les actions, représentant l'intégralité du capital social sont présentes ou représentées à cette assemblée. Tous les actionnaires présents se reconnaissent dûment convoqués et déclarent par ailleurs avoir eu connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué au préalable, de sorte qu'il a pu être fait abstraction des convocations d'usage.

IV) La présente assemblée, représentant l'intégralité du capital social est régulièrement constituée et peut valablement délibérer sur son ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires prend, chaque fois à l'unanimité, les résolutions suivantes:

Première résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide de changer la dénomination sociale de la société de LUNDA HOLDING S.A. en LUNDA S.A.

En conséquence, le premier alinéa de l'article 1^{er} des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 1^{er}. (premier alinéa). «Il existe une société anonyme sous la dénomination de LUNDA S.A.»

Deuxième résolution

L'assemblée générale extraordinaire décide d'abandonner le statut fiscal de la société holding et de modifier l'objet social de la société en celui d'une société commerciale pleinement imposable.

En conséquence, l'article 2 des statuts est modifié et aura désormais la teneur suivante:

Art. 2. «La société a pour objet la prise de participations, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres sociétés luxembourgeoises ou étrangères, ainsi que la gestion, le contrôle et la mise en valeur de ces participations.

La société peut notamment acquérir par voie d'apport, de souscription, d'option, d'achat et de toute autre manière des valeurs mobilières et immobilières de toutes espèces et les réaliser par voie de vente, cession, échange ou autrement.

La société peut également acquérir et mettre en valeur tous brevets et autres droits se rattachant à ces brevets ou pouvant les compléter.

La société peut emprunter et accorder à d'autres sociétés dans lesquelles elle possède un intérêt tous concours, prêts, avances ou garanties.

La société peut également procéder à toutes opérations immobilières, mobilières, commerciales, industrielles et financières nécessaires et utiles pour la réalisation de l'objet social.»

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, au siège social de la société, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentaire par nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Lariccia-Citti, C. Coulon-Racot, C. Day-Royemans, J.-J. Wagner.

Enregistré à Esch-sur-Alzette, le 8 novembre 2004, vol. 889, fol. 36, case 2. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): Ries.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 décembre 2004.

J.-J. Wagner.

(098864.3/239/79) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

LUNDA S.A., Société Anonyme, (anc. LUNDA HOLDING S.A.).

Siège social: Luxembourg, 180, rue des Aubépines.

R. C. Luxembourg B 10.793.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 2 décembre 2004.

J.-J. Wagner.

(098866.3/239/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

HAMBLETON HALL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 59.019.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01291, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(098794.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SOCIETE FINANCIERE DE L'ERIDAN S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 40.839.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01284, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(098797.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

S.P.D.I. SOPARFI S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 223, Val Sainte Croix.
R. C. Luxembourg B 79.437.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01282, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(098799.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

CSI LUXEMBOURG, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 65, avenue de la Gare.
R. C. Luxembourg B 75.751.

La société a été constituée suivant acte reçu par Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 3 mai 2000, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations n° 636 du 6 septembre 2000.

Les comptes annuels au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01967, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

CSI LUXEMBURG, S.à r.l.

Signature

(098887.3/250/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

WALLET S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 88.443.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01634, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

WALLET S.A.

Société Anonyme

Signatures

Administrateurs

(098898.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

INVERPLAN HOLDINGS S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 24.290.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01309, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(098805.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

UNITED CHEMICAL HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 54.614.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01306, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(098806.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

ANGOR INTERNATIONAL S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2450 Luxembourg, 15, boulevard Roosevelt.
R. C. Luxembourg B 65.298.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 3 décembre 2004, réf. LSO-AX01304, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

FIDUCIAIRE FERNAND FABER

Signature

(098808.3/622/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

TRANSSPED, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 30.772.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00237, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Signature.

(098832.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

GALEY & LORD INVESTMENT HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Registered office: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 82.992.

In the year two thousand and four, on the fifth of November.

Before Maître Paul Frieders, notary residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the members of GALEY & LORD INVESTMENT HOLDING, S.à r.l., (the Company), a société à responsabilité limitée having its registered office in L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, registered with the Trade and Company register of Luxembourg under number B 82.992, incorporated by a deed of Maître Gérard Lecuit, notary then residing in Hesperange, on June 29, 2001, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 42 of January 9, 2002. The articles of association of the Company were last amended by a deed of the undersigned notary on February 16, 2004 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, number 467 of May 4, 2004.

The meeting is chaired by Ms. Gabriela de Pierpont, lawyer, with professional address in Luxembourg, 1, allée Scheffer.

The President appointed as Secretary Mr. Xavier Nevez, maître en droit, with professional address in Luxembourg, 1, allée Scheffer.

The meeting elected as Scrutineer Mr. Julien Leclère, attorney, with professional address in Luxembourg, 1, allée Scheffer.

The bureau formed, the President declared and requested the notary to state that:

I.- The members present or represented and the number of shares held by them are indicated on an attendance list. This list and the proxies, after having been signed by the appearing parties and the notary, will remain attached to the present deed for registration purposes.

II.- It appears from the attendance list, that all the six thousand six hundred (6,600) shares, held by GREENSBORO TEXTILE ADMINISTRATION S.C.S., a Luxembourg limited partnership (société en commandite simple) with registered office in L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, in the process of registration with the Luxembourg trade and companies register and by Mr. Pierre Hoffmann, company director, with professional address in L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, representing the entire subscribed capital, are present or represented at the present extraordinary general meeting, so that the meeting can validly decide on all the items of the agenda.

III.- The agenda of the meeting is the following:

1. Waiver of the convening notices;
2. Amendment of article 3 of the Articles of Incorporation of the Company so as to reestablish the legal form of the company (Holding 29 - société à responsabilité limitée), modified by error following the extraordinary general meeting of the members held on February 16, 2004.

These facts having been exposed and recognized as true by the meeting, the members, duly represented, unanimously decide on the following:

First resolution

The meeting resolves to waive the convening notices, the members of the Company having been duly convened and having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to them in advance.

Second resolution

The meeting resolves to amend with retroactive effect on February 16, 2004 the fourth paragraph to article 3 of the Articles of association of the Company, which shall henceforth read as follows:

«**Art. 3. Object**

3.1. The object of the Company is the acquisition of participations, in Luxembourg or abroad, in any companies or enterprises in any form whatsoever and the management of such participations. The Company may in particular acquire by subscription, purchase, and exchange or in any other manner any stock, shares and other participation securities, bonds, debentures, certificates of deposit and other debt instruments and more generally any securities and financial instruments issued by any public or private entity whatsoever. It may participate in the creation, development, management and control of any company or enterprise. It may further invest in the acquisition and management of a portfolio of patents or other intellectual property rights of any nature or origin whatsoever.

3.2. The Company may borrow in any form except by way of public offer. It may issue by way of private placement only, notes, bonds and debentures and any kind of debt and/or equity securities. The Company may lend funds including the proceeds of any borrowings and/or issues of debt securities to its subsidiaries, affiliated companies or to any other company. It may also give guarantees and grant securities in favour of third parties to secure its obligations or the obligations of its subsidiaries, affiliated companies or any other company. The Company may further pledge, transfer, encumber or otherwise create security over all or over some of its assets.

3.3. The Company may generally employ any techniques and instruments relating to its investments for the purpose of their efficient management, including techniques and instruments designed to protect the Company against credit, currency exchange, interest rate risks and other risks.

3.4. The Company shall always remain within the limits established by the law of July 31st 1929 governing the holding companies.»

There being no further business, the meeting is closed.

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing persons and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by surnames, given names, civil status and residences, the said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Follows the French version:

L'an deux mille quatre, le cinq novembre.

Par-devant Maître Paul Frieders, notaire de résidence à Luxembourg.

Se réunit une assemblée générale extraordinaire des associés de la société à responsabilité limitée GALEY & LORD INVESTMENT HOLDING, S.à r.l., (la Société), ayant son siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, Grand-Duché de Luxembourg, inscrite au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 82.992, constituée suivant acte reçu par constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, alors notaire de résidence à Hesperange, en date du 29 juin 2001, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, sous le numéro 42 du 9 janvier 2002. Les statuts de la Société ont été modifiés en dernier lieu par un acte reçu par le notaire soussigné en date du 16 février 2004, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations, numéro 467 du 4 mai 2004.

L'assemblée est présidée par Mademoiselle Gabriela de Pierpont, juriste, demeurant à Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Le président désigne comme secrétaire M^e Xaxier Nevez, maître en droit, demeurant Luxembourg, 1, allée Scheffer.

L'assemblée choisit comme scrutateur M^e Julien Leclère, avocat, demeurant à Luxembourg, 1, allée Scheffer.

Le bureau étant constitué, le président prie le notaire d'acter que:

I.- Les associés présents ou représentés et le nombre d'actions qu'ils détiennent sont indiqués sur une liste de présence. Cette liste et les procurations, une fois signées par les comparants et le notaire instrumentant, resteront ci-annexées pour être enregistrées avec l'acte.

II.- Il appert de cette liste de présence que la totalité des six mille six cents (6.600) parts sociales, détenues par GREENSBORO TEXTILE ADMINISTRATION S.C.S., une société en commandite simple avec siège social à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, et par Monsieur Pierre Hoffmann, administrateur de sociétés, avec adresse professionnelle à L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri, représentant l'intégralité du capital social, sont présentes ou représentées à la présente assemblée générale extraordinaire, de sorte que l'assemblée peut décider valablement sur tous les points portés à l'ordre du jour.

III.- L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

1. Renonciation aux convocations à l'assemblée;
2. Modification de l'article 3 des Statuts de la Société de sorte à rétablir la forme légale de la Société (Holding 29-société à responsabilité limitée), modifiée erronément suite à l'assemblée générale extraordinaire des associés réunie le 16 février 2004.

Ces faits exposés et reconnus exacts par l'assemblée, les associés, dûment représentés, décident ce qui suit à l'unanimité:

Première résolution

L'assemblée décide de renoncer aux convocations à l'assemblée, les associés de la Société ayant été dûment prévenus et ayant une parfaite connaissance de l'ordre du jour qui leur a été communiqué à l'avance.

Seconde résolution

L'assemblée décide de modifier avec effet rétroactif au 16 février 2004 le quatrième paragraphe à l'article 3 des Statuts de la Société, qui aura désormais la teneur suivante:

«Art. 3. Objet social

3.1. La Société a pour objet la prise de participations, tant au Luxembourg qu'à l'étranger, dans d'autres sociétés ou entreprises sous quelque forme que ce soit et la gestion de ces participations. La Société pourra en particulier acquérir par souscription, achat, et échange ou de toute autre manière tous titres, actions et autres valeurs de participation, obligations, créances, certificats de dépôt et en général toutes valeurs ou instruments financiers émis par toute entité publique ou privée. Elle pourra participer dans la création, le développement, la gestion et le contrôle de toute société ou entreprise. Elle pourra en outre investir dans l'acquisition et la gestion d'un portefeuille de brevets ou d'autres droits de propriété intellectuelle de quelque nature ou origine que ce soit.

3.2. La Société pourra emprunter sous quelque forme que ce soit sauf par voie d'offre publique. Elle peut procéder, uniquement par voie de placement privé, à l'émission d'actions et obligations et d'autres titres représentatifs d'emprunts et/ou de créances. La Société pourra prêter des fonds, y compris ceux résultant des emprunts et/ou des émissions d'obligations, à ses filiales, sociétés affiliées et à toute autre société. Elle peut également consentir des garanties ou des sûretés au profit de tierces personnes afin de garantir ses obligations ou les obligations de ses filiales, sociétés affiliées ou de toute autre société. La Société pourra en outre nantir, céder, grever de charges toute ou partie de ses avoirs ou créer, de toute autre manière, des sûretés portant sur toute ou partie de ses avoirs.

3.3. La Société peut, d'une manière générale, employer toutes techniques et instruments liés à des investissements en vue d'une gestion efficace, y compris des techniques et instruments destinés à la protéger contre les risques de change, de taux d'intérêt et autres risques.

3.4. La Société restera toutefois dans les limites tracées par la loi du 31 juillet 1929 sur les sociétés holding.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Le notaire instrumentant, qui parle et comprend l'anglais, déclare que sur demande des comparants, le présent acte a été établi en langue anglaise suivi d'une version française. Sur demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre la version anglaise et la version française, le texte anglais prévaudra.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par noms, prénoms, états et demeures, les membres du bureau ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. de Pierpont, X. Nevez, J. Leclère, P. Frieders.

Enregistré à Luxembourg, le 10 novembre 2004, vol. 145S, fol. 60, case 9. – Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): J. Muller.

Pour expédition conforme, délivrée sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

P. Frieders.

(098844.3/212/139) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

GALEY & LORD INVESTMENT HOLDING, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1526 Luxembourg, 23, Val Fleuri.
R. C. Luxembourg B 82.992.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

P. Frieders.

(098845.3/212/9) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

EXTRA STONE HOLDING S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 5, boulevard de la Foire.
R. C. Luxembourg B 49.532.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 2 décembre 2004, réf. LSO-AX00593, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 6 décembre 2004.

Signature.

(098838.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DOMUS AUREA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.518.

Le bilan au 31 décembre 2000, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01638, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(098892.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DOMUS AUREA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.518.

Le bilan au 31 décembre 2001, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01640, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(098890.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DOMUS AUREA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.518.

Le bilan au 31 décembre 2002, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01641, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIETE EUROPEENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(098889.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DOMUS AUREA HOLDING S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1724 Luxembourg, 19-21, boulevard du Prince Henri.
R. C. Luxembourg B 71.518.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01644, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

SOCIÉTÉ EUROPÉENNE DE BANQUE

Société Anonyme

Banque domiciliataire

Signatures

(098888.3/024/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

FUNINVEST, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: 187.985.410,- EUR.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.
R. C. Luxembourg B 87.799.

Les comptes annuels au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 7 décembre 2004, réf. LSO-AX01832, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

(098895.3/1005/11) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

CSC COMPUTER SCIENCES S.A., Société Anonyme.

Siège social: Luxembourg, 15, rue de la Chapelle.
R. C. Luxembourg B 22.979.

Le bilan au 31 mars 2004, enregistré à Luxembourg, le 1^{er} décembre 2004, réf. LSO-AX00249, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 3 décembre 2004.

Signature.

(098909.3/534/10) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

RZ ARCHITECTURE INT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.185.

Le bilan au 31 décembre 200d2, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05812, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(098944.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

RZ ARCHITECTURE INT, S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1930 Luxembourg, 50, avenue de la Liberté.
R. C. Luxembourg B 63.185.

Le bilan au 31 décembre 2003, enregistré à Luxembourg, le 24 novembre 2004, réf. LSO-AW05815, a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour la société

Signature

(098949.3/000/12) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

SIBEKALUX S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 103.453.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2004, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01432, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

MeesPierson INTERTRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(098914.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

PAR INVESTMENT S.A., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-2163 Luxembourg, 27, avenue Monterey.
R. C. Luxembourg B 36.406.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01403, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour PAR INVESTMENTS S.A.

C. Smith

Administrateur

(098918.3/029/13) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

DURBAN INVESTMENTS S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 59, boulevard Royal.
R. C. Luxembourg B 75.640.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2003, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01404, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour DURBAN INVESTMENTS S.A.

Société Anonyme

C. Smith

Administrateur

(098920.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

TRANSFINCO S.A.H., Société Anonyme Holding.

Siège social: L-1118 Luxembourg, 14, rue Aldringen.
R. C. Luxembourg B 8.817.

—
Le bilan et le compte de profits et pertes au 31 décembre 2002, enregistrés à Luxembourg, le 6 décembre 2004, réf. LSO-AX01406, ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2004.

Pour extrait sincère et conforme

BGL-MeesPierson TRUST (LUXEMBOURG) S.A.

Agent domiciliataire

Signatures

(098922.3/029/14) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 7 décembre 2004.
